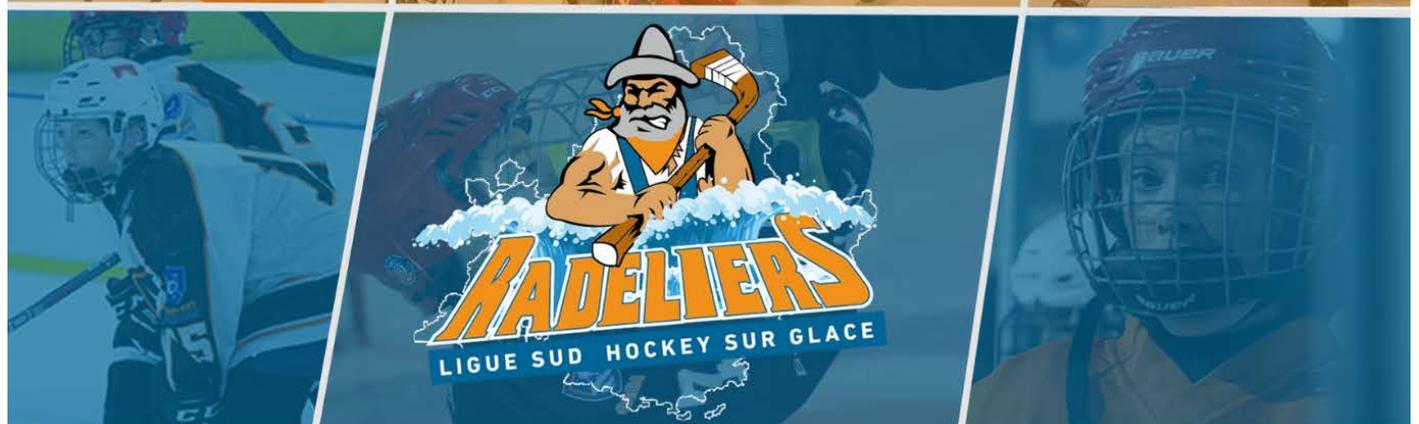




PROJET SPORTIF TERRITORIAL FÉDÉRAL 2022/2026



SOMMAIRE

A. BILAN - ÉVALUATION 2018/2022

PRÉAMBULE

ACTIVITÉS DE LA LIGUE

STRUCTURATION EN RESSOURCES HUMAINES

STRUCTURATION TERRITORIALE

LE CENTRE D'ENTRAÎNEMENT NON PERMANENT

FOCUS SUR LA PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES PRATIQUANT(E)S MOINS DE 20 ANS

NOS PRINCIPAUX INDICATEURS : LE RECRUTEMENT ET LA FIDÉLISATION

LES EFFECTIFS « CONSTANTS » ET LES EFFECTIFS « RECRUTÉS »

LA FÉMINISATION DE LA PRATIQUE

L'ACCESSION AU HAUT NIVEAU

ALIMENTATION DES LISTES SHN

L'ALIMENTATION DES ÉQUIPES DE FRANCE

STABILISATION BUDGÉTAIRE

LA PHILOSOPHIE D' ACTIONS

B. AXES DE DÉVELOPPEMENT 2022/2026

1. UN PROJET DE TERRITOIRES

ACTION 1 – ARTICULER DE MANIÈRE EFFICIENTE LES ÉNERGIES SALARIÉES ET BÉNÉVOLES DES LIGUES

ACTION 2 – RENFORCER L'IMAGE DES LIGUES DU SUD EST

ACTION 3 – DÉVELOPPER LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES DES LIGUES

ACTION 4 – PÉRENNISER LE CENTRE D'ENTRAÎNEMENT NON PERMANENT

ACTION 5 – COCONSTRUIRE LE PROJET SPORTIF TERRITORIAL FÉDÉRAL

ACTION 6 – ACCOMPAGNER LES CLUBS DANS LA CONSTRUCTION DE LEUR PROJET SPORTIF ASSOCIATIF

ACTION 7 – SIMPLIFIER LES PROCÉDURES

2. LE RECRUTEMENT ET LA FIDÉLISATION DES PRATIQUANT(E)S

PROGRAMME – FAIRPLAYZIR J6 ET J7 (moins de 6 et 7 ans)

PROGRAMME – ÉDUC'HOCKEY U9 ET U11 (moins de 8 à moins de 11 ans)

PROGRAMME – FEM'HOCKEY U11 ET U13 (moins de 10 à moins de 13 ans)

PROGRAMME – PARA'HOCKEY

ACTION 1 – POURSUIVRE L'ÉVALUATION STATISTIQUE ET INFORMER / INCITER / VALORISER

ACTION 2 – SOUTENIR LA MISE EN PLACE ET LA VALORISATION DE NOUVEAUX FORMATS DE PRATIQUE

ACTION 3 – SOUTENIR LE RECRUTEMENT AU TRAVERS DE CAMPAGNES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

3. LE PARCOURS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU JOUEUR ET DE LA JOUEUSE

PROGRAMME – COMPÉT'HOCKEY

PROGRAMME – DÉTECT'HOCKEY

ACTION 1 – ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS D'ENVERGURE RÉGIONALE

ACTION 2 – OPTIMISER LES OPPOSITIONS DANS LES CATÉGORIES U13 ET U15

ACTION 3 – AGIR POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION DES PRATIQUANT(E)S

4. LES COMPÉTENCES DE L'ENCADREMENT

ACTION 1 – LA FORMATION DES ÉLU(E)S ET DIRIGEANT(E)S BÉNÉVOLES

ACTION 2 – LA FORMATION DES ÉDUCATEURS BÉNÉVOLES

ACTION 3 – LA FORMATION DES ÉDUCATEURS SALARIÉS

ACTION 4 – LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION DES ARBITRES

ACTION 5 – LE RECRUTEMENT, LA FIDÉLISATION, LA FORMATION DES OFFICIELS DE TABLE DE MARQUE

C. LE TABLEAU DE BORD 2022/2026

1. LES INDICATEURS DE STRUCTURATION

2. LES INDICATEURS DE RECRUTEMENT ET DE FIDÉLISATION

3. LES INDICATEURS D'ACCESSION AU HAUT NIVEAU

4. LES INDICATEURS DE LA FORMATION DE L'ENCADREMENT DES PRATIQUES

LE MOT DU PRÉSIDENT



A. BILAN - ÉVALUATION 2018/2022

PRÉAMBULE

Il est important de rappeler que le Hockey sur glace est une discipline Olympique d'hiver. Par conséquent, tous les Projets fédéraux (PSF et PFF) sont en décalage de 2 ans par rapport aux disciplines d'été.

Il est important de noter que l'organisation territoriale de la Fédération Française de Hockey sur Glace (créée en 2006) repose, pour l'heure, sur deux entités principales : les ligues régionales et les zones, toutes deux en lien direct avec les clubs. Jusque-là, les comités départementaux n'apparaissent pas comme un organe privilégié dans le maillage territorial de notre discipline au regard du nombre de clubs restreints que comprennent ces entités territoriales.

Les zones sont des commissions fédérales mises en place en 2011/2012 (2^{ème} mandature de la fédération). Dans un premier temps elles coordonnaient l'action de plusieurs ligues afin d'organiser les « compétitions territoriales jeunes » et le « développement de la pratique ». La mise en place des zones a permis de répondre avec plus de cohérence au contexte géographique particulier (faible densité des équipements sportifs) et de faire émerger les ligues régionales comme des organes déconcentrés aujourd'hui efficaces. Les zones ne coordonnent plus que les « compétitions Territoriales Jeunes » aujourd'hui, le « Développement de la pratique » étant du ressort exclusif des ligues régionales.

Ainsi, la ligue Auvergne Rhône Alpes (AURA) est intégrée à la zone Sud Est aux côtés de la ligue SUD Provence Alpes Côte d'Azur. Ensemble elles représentent 39 associations sportives et 6385 licencié(e)s en 2020/2021.

	Licencié(e)s				Pratiquant(e)s moins de 20 ans				Clubs		Engagés en compétition
	H	F	Total	Soit	H	F	Total	Soit	Nbre	Soit	
AURA	3 983	716	4 699	74%	2 065	319	2 384	76%	27	69%	15
SUD	1 481	205	1 686	26%	697	76	773	24%	12	31%	6
	5 464	921	6 385	100%	2 762	395	3 157	100%	39	100%	22

Bien que les zones ne coordonnent plus le « Développement de la pratique », les Ligues AURA et SUD poursuivent leur synergie d'action dans une nécessité de mutualisation et d'optimisation des ressources humaines, financières et structurelles.

ACTIVITÉS DE LA LIGUE

Le Plan Sportif Territorial Fédéral (PSTF) Auvergne Rhône Alpes intègre naturellement toutes les orientations et actions fédérales mais comprend également des actions complémentaires spécifiques dans le but de répondre aux besoins des acteurs du territoire et de générer des ressources financières nouvelles nécessaires à sa pérennisation et son développement. Ainsi sont mis en œuvre des programmes connexes pour l'ensemble des catégories jeunes, de leur encadrement et selon tous les axes (développement, détection, accession, formation).

STRUCTURATION EN RESSOURCES HUMAINES

Sur l'ensemble du territoire Sud Est, ce sont 3 emplois qui ont été pérennisés durant l'Olympiade 2018/2022 afin de collaborer à la mise en œuvre opérationnelle du Plan Sportif Territorial Fédéral partagé.

- Création d'un poste de Conseiller Technique de Ligue (CTL) AURA en Juillet 2014,
- Création d'un poste de Conseiller Technique de Ligue (CTL) SUD Provence Alpes Côte d'Azur en Mars 2015,
- Création d'un poste Assistant Administratif et Développement AURA en Juillet 2016,
- Création d'un poste de chargé du développement para hockey, de la communication et des ressources économiques AURA en Octobre 2021.

La fin de l'aide fédérale aux emplois des CTL dès le 2^{ème} semestre 2022 implique un renforcement de la mutualisation des ressources salariées des deux ligues pour la période 2022/2026.

STRUCTURATION TERRITORIALE



Au terme de l'Olympiade 2014/2018, face à l'augmentation de leur activité, les ligues AURA et SUD ont fait le choix d'établir la majorité de leurs actions sportives communes ou respectives sur le site de Pralognan la Vanoise en Auvergne Rhône Alpes. En effet, les élus locaux de cette commune, par l'accessibilité à leurs équipements qu'ils ont offerte, et les prestataires de services, avec lesquels nous avons noué des liens depuis 2014 ont permis de créer un véritable Centre d'Entraînement Non Permanent pour notre discipline. Ce choix permet d'optimiser

les ressources humaines des ligues en termes d'organisation logistique avec la quantité d'actions croissante à conduire. Dans perspective de la période 2018/2022, afin de constituer également un pôle de notre discipline dans la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur, les ligues AURA et SUD ont pris la décision d'y organiser la majorité de leurs actions politiques et structurantes. En 2018, ce processus de structuration s'est conclu par la mise en œuvre d'un siège social partagé établi à Gap (Hautes Alpes) dans le but de renforcer l'équilibre au regard du positionnement du Centre d'Entraînement à Pralognan. Jusque-là les ressources salariées des Ligues collaboraient essentiellement en télétravail et ne se regroupaient que lors de certaines actions.



LE CENTRE D'ENTRAÎNEMENT NON PERMANENT



PHASE 1 - Conjointement à la professionnalisation, il paraissait primordial d'identifier et de disposer d'un site en mesure d'accueillir toutes les actions sportives. Les objectifs étaient de bénéficier de conditions optimales de fonctionnement d'un point de vue sportif et logistique (hébergement et restauration), tout en réduisant le coût organisationnel en termes de ressources humaines mobilisées. De nombreuses installations étant présentes en Tarentaise, nous nous sommes naturellement tournés vers le site de Pralognan dont la municipalité nouvellement élue conduisait un projet d'aménagement (gymnase et rénovation de la piscine adossée à un SPA et une buanderie) de son équipement hérité des JO de 1992. C'est ainsi qu'en décembre 2015, une convention tripartite entre la Municipalité, le Délégué de service publique gérant les équipements et les ligues fut conclue. Côté hébergement et restauration, des accords furent passés avec 2 structures privées (Hôtel « le Grand Bec » et UCPA) permettant de répondre à des actions sportives avec des jauges de 54 à 160 participant(e)s.

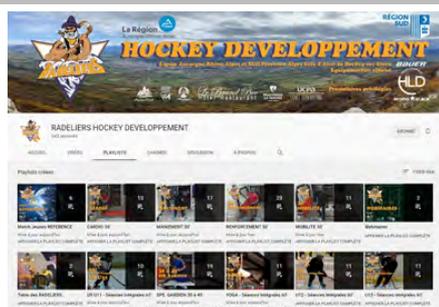
PHASE 2 - Afin de favoriser les apprentissages collectifs et technicotactiques au sein de son Ecole de Hockey, les ligues se sont dotées en 2018 d'un jeu de mini-balustrades de 51cm de haut. Ce matériel permet d'organiser des événements sportifs types à l'attention des moins de 7 (Trophée Grégory BAPAUME), 9 et 11 ans et ainsi de promouvoir les formats de pratique sur tiers de glace. Ces jeux de mini-balustrades peuvent également être mis à disposition des clubs qui souhaiteraient organiser ce type d'actions.



PHASE 3 - Les ligues s'étaient donné pour objectif d'acquérir 150m² de glace synthétique afin d'équiper une salle annexe de la patinoire de Pralognan sur la période 2018/2022. Cet équipement permet d'optimiser les activités de développement durant les stages. Cette surface présente 3 espaces de travail pour les gardiens de but et de lancer pour les joueurs de champ. L'enseignement dispensé s'oriente vers des éléments techniques, principalement les lancers, les passes/réceptions et le maniement pour les joueurs et joueuses de champ, et les déplacements et gestuelles d'arrêts pour les gardiens de but.



FOCUS SUR LA PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE



La crise sanitaire de 2020 a conduit la ligue AURA, en collaboration avec la ligue SUD, à mettre en place un enseignement à distance afin d'assurer avec le plus de certitude possible une continuité d'activité des jeunes pratiquant(e)s. Ce programme s'est intitulé « Radeliers Hockey Développement ». Il valorise la synergie entre les deux ligues. Il s'est adressé en 2020 et 2021 à 140 joueurs et joueuses (dont 70% de la ligue AURA) de moins de 12 à moins de 14 ans identifié(e)s en collaboration avec les clubs du territoire régional dotés d'un kit matériels spécifiques et évolutif leur permettant de réaliser des entraînements distanciels au plus proche de la spécificité de notre discipline, et à tous les pratiquant(e)s de moins de 8 à moins de 11 ans.

Outre ce kit, le programme reposait sur la mise en place d'une planification d'enseignements sur des thématiques physique (cardio, renforcement, mobilité/agilité), technique (maniement, patinage), théorique et prévention (yoga). Il comprenait un volet à l'attention de tous les postes de jeu et un volet spécifique à celui de gardien de but. Il s'est traduit concrètement par des séances live (via Zoom) animées par les Conseillers Techniques de Ligue auxquels on pouvait se connecter au travers d'un calendrier Google partagé, des rappels étant effectués via WhatsApp et des rediffusions via YouTube (<http://tinyurl.com/RadeliersTV>). De nombreuses communications ont été relayées sur les réseaux sociaux, principalement Facebook.

La mise en œuvre de ce programme a également impliqué le réaménagement d'une partie du siège des ligues à Gap en véritable studio de tournage et l'acquisition de nouvelles compétences de la part des salariés notamment en termes de maîtrise d'outils audiovisuels et informatiques. Une partie du programme a vocation à être pérennisé dans le but d'améliorer le développement et le suivi régulier des pratiquant(e)s et de constituer une ressource supplémentaire à tous les clubs et pratiquant(e)s du territoire.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES PRATIQUANT(E)S MOINS DE 20 ANS

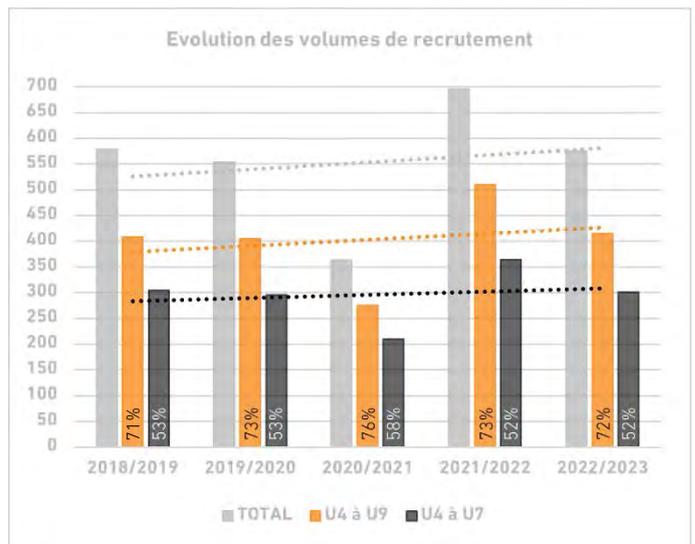
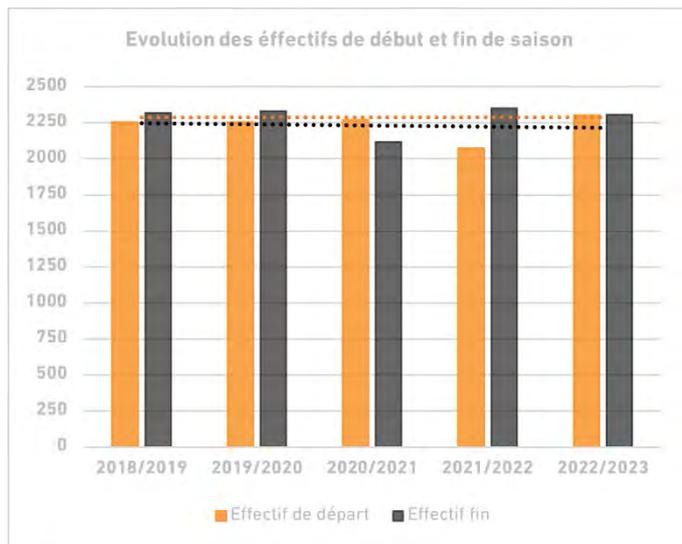
NOS PRINCIPAUX INDICATEURS : LE RECRUTEMENT ET LA FIDÉLISATION

- La saison 2019/2020 lors de laquelle s'est déclenchée la crise sanitaire constitue une référence avec un effectif global de fin de saison au plus haut, en raison d'un faible volume de non-renouvellement, d'une fidélisation globale importante et d'un volume de recrutement en augmentation.
- Naturellement, la saison 2020/2021 a été frappée par la crise sanitaire avec un volume de non-renouvellement de licence supérieur à la moyenne mais surtout une impossibilité de recrutement en raison de l'interdiction de pratique.
- Le dynamisme et la résilience des acteurs de notre discipline durant la crise et après, ont ramené tous ces indicateurs à leur meilleur niveau : post COVID, la fidélisation est plus fragile mais l'activité de recrutement plus soutenue.

Meilleur score	≥ moyenne	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Moins bon score	≤ moyenne	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Effectif de départ		2255	2254	2271	2074	2304	2254
Effectif fin		2318	2332	2120	2352	2308	
Volume Non-renouvellement		515	476	514	418	571	
% Fidélisation globale		77%	79%	77%	80%	75%	
% Fidélisation U9		78%	76%	72%	79%	72%	
% Fidélisation U11 - U13		81%	82%	83%	80%	79%	
% Fidélisation U15 - U20		73%	79%	78%	80%	74%	
Volume Recrutement total		578	554	363	696	575	
Volume de recrutement U4 à U9		408	405	275	510	415	
Volume de recrutement U4 à U7		305	296	210	365	301	

Sur du moyen terme, on peut noter :

- Une stabilité des effectifs de jeunes pratiquant(e)s d'une saison à une autre.
- Une augmentation de l'activité globale de recrutement avec des efforts portés sur les publics cibles de moins de 9 et moins de 7 ans. Toutefois, la part de recrues après moins de 9 ans constitue encore un pourcentage important n'aidant pas à l'homogénéisation du niveau de pratique et par conséquent à la fidélisation.



- Une tendance à l'amélioration de la fidélisation des pratiquant(e)s ayant débuté au plus tard chez les moins de 9 ans jusqu'en moins de 13 ans.

Remarque : la fidélisation des joueuses est beaucoup plus faible, 18%.

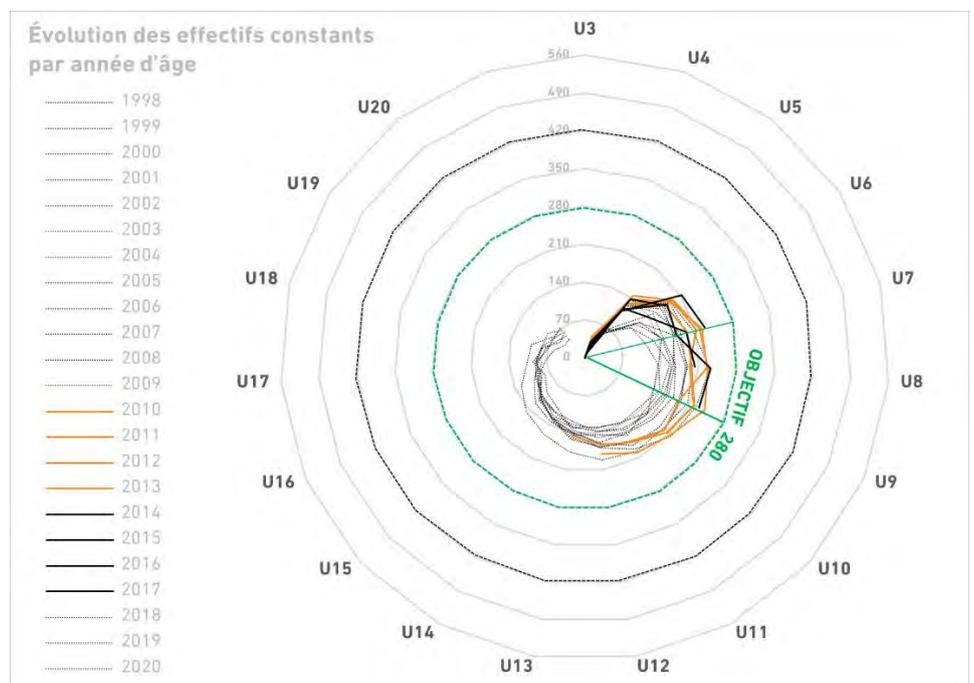
	2006	2007	2008	2009	2010
Pratiquant encore en -13 ans	90	103	108	106	102
Recrutés jusqu'en -9 ans	375	367	374	430	399
Fidélisation	24%	28%	29%	25%	26%
Fidélisation cumulée sur 13 années d'âge	28%				

LES EFFECTIFS « CONSTANTS » ET LES EFFECTIFS « RECRUTÉS »

- L'effectif « constant » est le volume d'enfants effectivement licenciés sur une saison dans une année d'âge.
- L'effectif « recruté » est le volume d'enfants qui ont un jour pris une licence dans cette année d'âge.

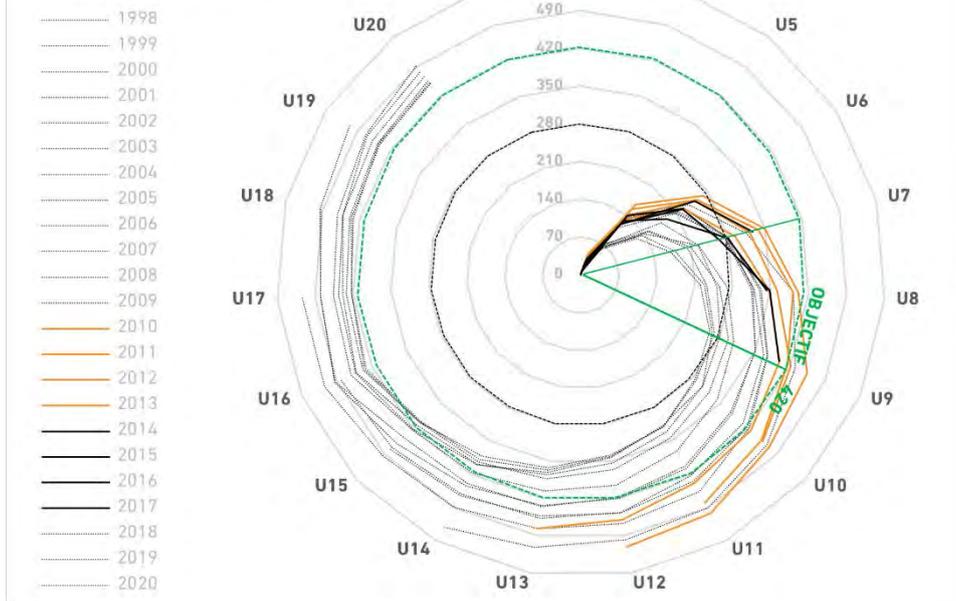
La fidélisation est la capacité à conserver les enfants qui ont pris une licence. Elle est calculée en faisant le rapport de l'effectif constant sur l'effectif recruté.

Un objectif collectif de 280 pratiquant(e)s à atteindre en moins de 9 ans sur chaque année d'âge (sur la base d'une fidélisation de 66%) a été déterminé avec l'ensemble des clubs de la ligue AURA. Cet objectif collectif n'a encore jamais été atteint. Toutefois, on peut observer une nette amélioration depuis la structuration de la ligue en 2015 avec notamment un score référence de 241 pratiquant(e)s atteint sur l'année d'âge 2011 avant la crise sanitaire.



Pour atteindre l'objectif de 280 pratiquant(e)s chez les moins de 9 ans, un objectif de 420 enfants « recrutés » a également été défini. Ainsi sur la base d'une fidélisation de 66% l'objectif serait atteint. Cet objectif collectif a été atteint 2 fois sur la période 2018/2022 sur les années d'âge 2011 et 2013. On peut de plus observer une amélioration significative de cet indicateur depuis la structuration de la ligue en 2015.

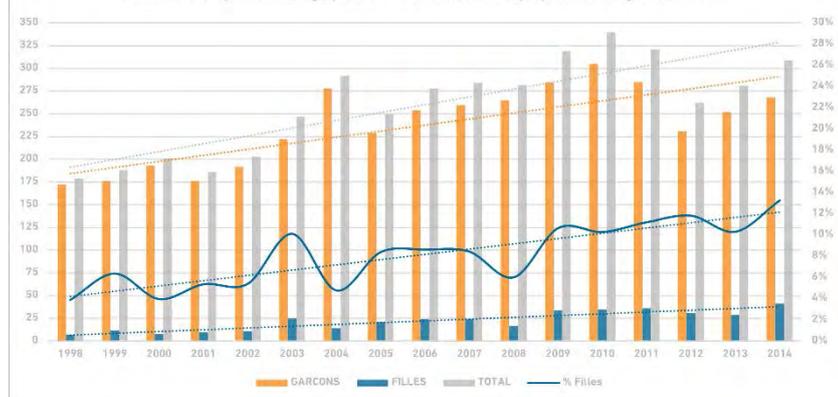
Évolution des effectifs recrutés par année d'âge



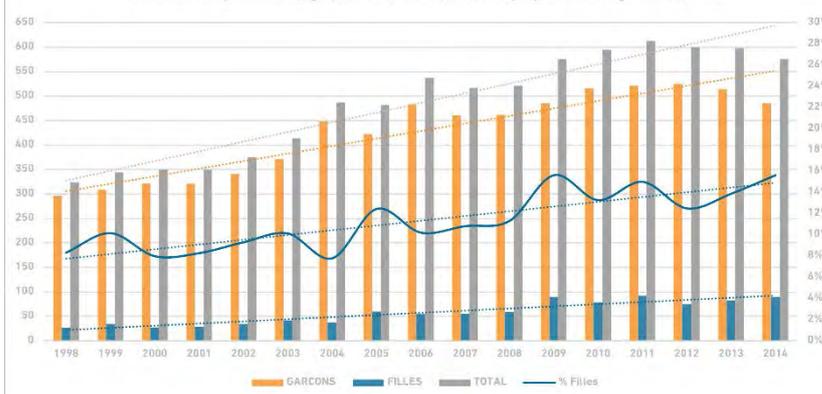
LA FÉMINISATION DE LA PRATIQUE

Les données ci-dessous sont celles des ligues AURA et SUD réunies. Les volumes de jeunes filles de 3 à 8 ans restent largement insuffisants mais représentent une part de plus en plus importante dans le volume global. L'évolution positive de cette dernière est significative sur la période 2018/2022 puisqu'elle gagne encore en moyenne 4 points sur les effectifs « constants » et les effectifs « recrutés ». Les jeunes pratiquantes constituent le premier « réservoir » de recrutement qui n'est pas encore totalement identifié comme tel par la grande majorité des clubs. La crise sanitaire a modifié favorablement ce point de vue et les clubs commencent à rechercher le recrutement spécifique du jeune public féminin.

Évolution de la répartition filles/garçons dans les effectifs constants jusqu'à l'année d'âge moins de 9 ans



Évolution de la répartition filles/garçons dans les effectifs recrutés jusqu'à l'année d'âge moins de 9 ans



Les évolutions positives sont simultanées à la structuration et à la professionnalisation de la ligue. Les réflexions et les efforts doivent se poursuivre sur :

- Les stratégies de fidélisation à tous les âges.
- Les stratégies de recrutement notamment celle auprès des jeunes filles.

L'ACCESSION AU HAUT NIVEAU

L'ALIMENTATION DES LISTES SHN - La ligue AURA avec ses 4 699 licencié(e)s représente 21% des licencié(e)s que la Fédération Française de Hockey sur Glace comptabilise lors de la saison 2021/2022. Si l'on se focalise sur les pratiquant(e)s de moins de 20 ans, l'effectif de la ligue AURA représente également 21% du contingent national. Sur la période 2018/2022, l'alimentation des listes SHN par la ligue AURA est en progression notamment celle de la liste « Espoir ».

Cette progression est pour nous une autre expression des programmes et actions mises en œuvre depuis 2 Olympiades. Elle est légèrement sous-estimée en raison du fait que certains de nos joueurs et joueuses changent de territoire pour accéder à un Pôle Espoir.

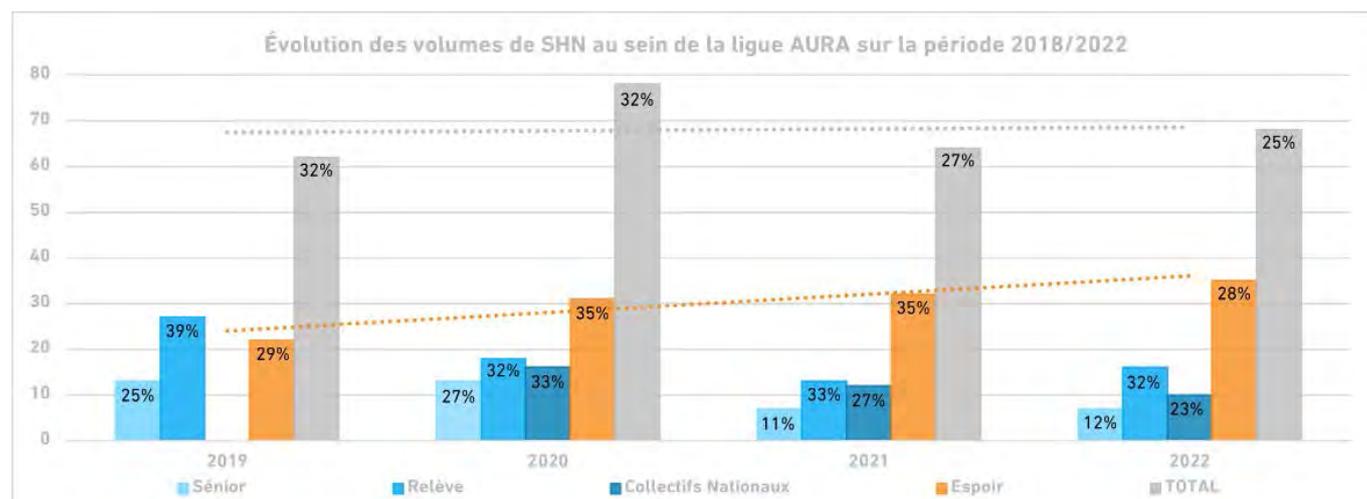


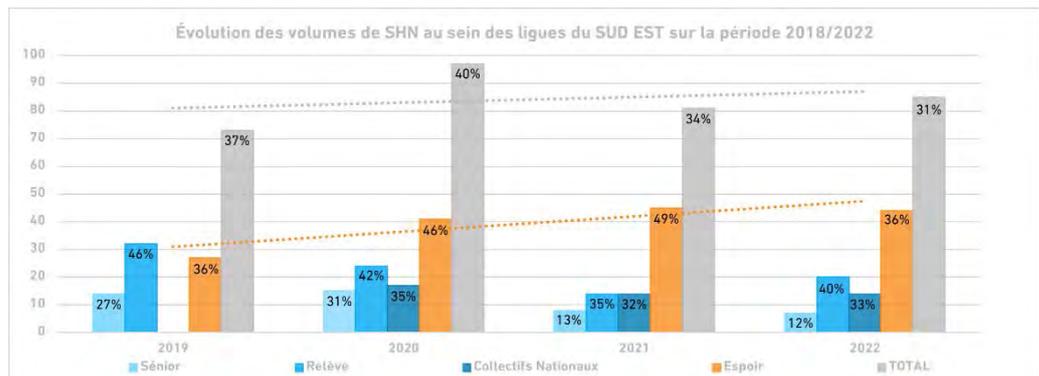
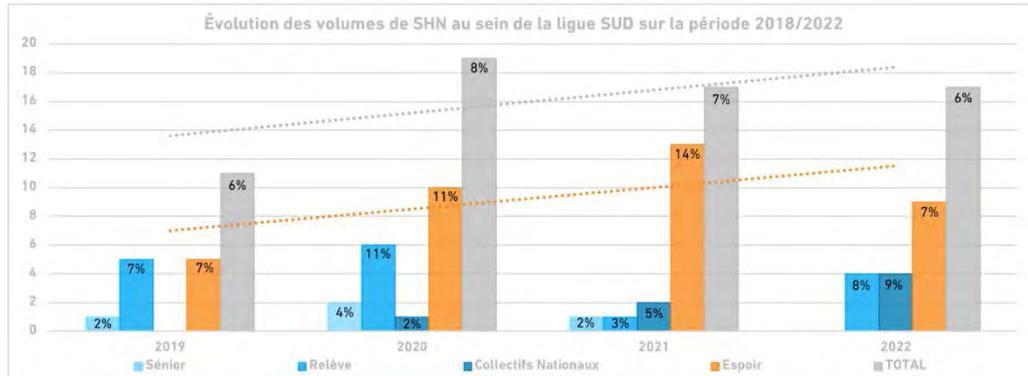
SAISON 2021/2022	LIGUE AURA						LIGUE AURA		
	H		F		T		H	F	T
Licencié(e)s	3 983	21%	716	25%	4 699	21%	19 028	2 875	21 903
Dont pratiquant(e)s – 20 ans	2 065	21%	319	23%	2 384	21%	9 807	1 364	11 171

SAISON 2021/2022	LIGUE SUD					
	H		F		T	
Licencié(e)s	1 481	8%	205	7%	1 686	8%
Dont pratiquant(e)s – 20 ans	697	7%	76	6%	773	7%

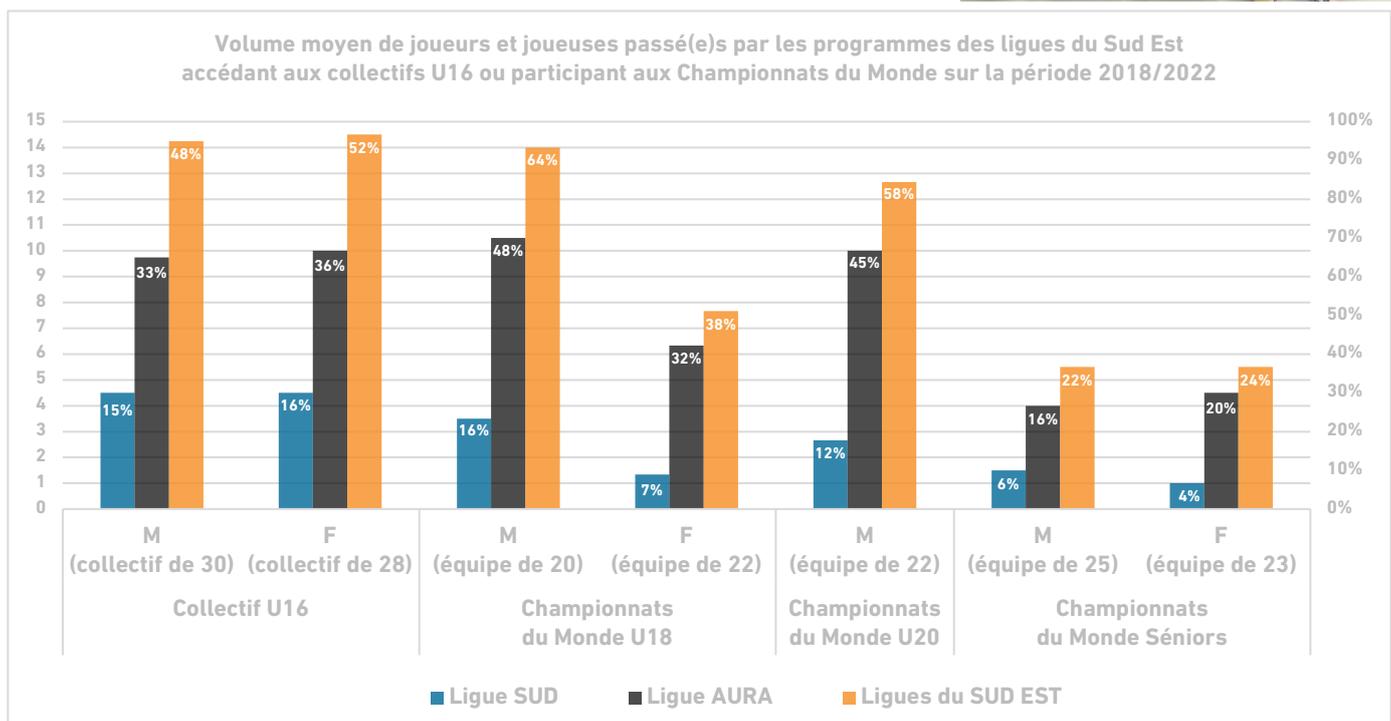
SAISON 2021/2022	LIGUES DU SUD EST					
	H		F		T	
Licencié(e)s	5 464	29%	921	32%	6 385	29%
Dont pratiquant(e)s – 20 ans	2 762	28%	395	29%	3 157	28%

Ci-dessous un graphique qui synthétise les volumes de joueurs(e)s de la ligue AURA qui composent les différentes listes SHN et le pourcentage qu'ils/elles représentent au regard du volume national.





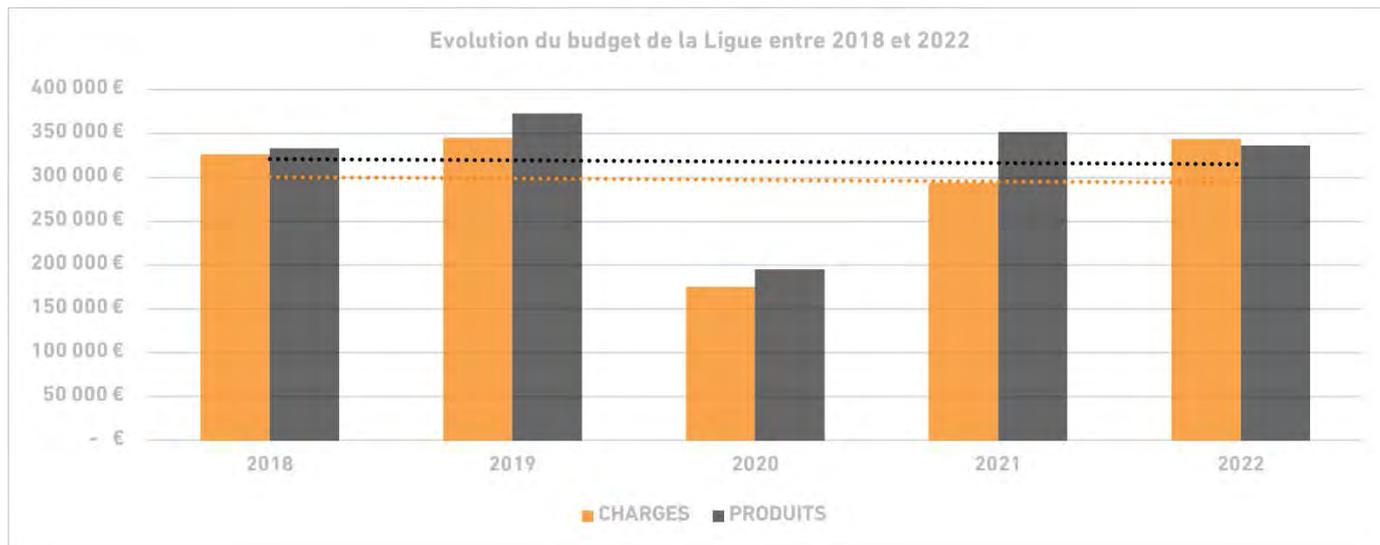
L'ALIMENTATION DES ÉQUIPES DE FRANCE – Comme indiqué plus haut de nombreux joueurs et joueuses quittent le territoire des ligues du Sud Est en direction des Pôles Espoirs Masculins, du Pôle France Féminin et des Centres de Formation Professionnels d'autres territoires, ou rejoignent des championnats étrangers pour poursuivre leur développement. Lorsque l'on ne regarde plus les listes SHN mais que l'on pointe les sélections des collectifs U16 Masculin et Féminin au terme des Plans de Détection, ou les sélections des équipes de France 18 Masculine et Féminine, U20 Masculine, Séniors Masculine et Féminine pour les Championnats du Monde, les pratiquant(e)s passé(e)s par nos programmes constituent une part importante de leur composition.



STABILISATION BUDGÉTAIRE

Compte tenu de cette activité enrichie, le budget opérationnel de la ligue AURA est passé d'environ 40 000€ jusqu'en 2014 à un pic d'environ 345 000€ en 2019 pour se stabiliser autour de 300 000€. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution budgétaire sur la période 2018/2022.

Il est à noter que notre discipline a été fortement impactée par la crise sanitaire liée au COVID 19 notamment sur l'exercice 2020 durant lequel la pratique sportive était proscrite.



LA PHILOSOPHIE D' ACTIONS

Les orientations de la ligue AURA, en collaboration avec la ligue SUD, reposent toujours sur un outil stratégique élaboré en 2015 intitulé : « Une Pensée Philosophique / Une Philosophie d' Actions : feuille de route pour le développement des joueuses et des joueurs ».

Il ne s'agit pas d'un outil opérationnel mais d'un guide pour l'ensemble des acteurs de notre discipline sur le territoire (zone, ligues, clubs). Il sert de socle à la construction des Plans Sportifs Territoriaux Fédéraux respectifs des ligues et des Projets Sportifs Associatifs des clubs.

Il comprend une analyse du contexte dont une étude statistique qui compile et analyse les données en termes de recrutement et fidélisation à partir de la saison 2000/2001 et de l'année d'âge 1998 pour chaque club, ligue et pour la zone Sud Est. Cette étude est mise à jour 2 fois par saison et constitue un véritable tableau de bord. Cette analyse contextuelle fait ressortir plusieurs éléments importants :

- Un accès à la glace limité, structurellement difficile à augmenter rapport à l'accessibilité des équipements sportifs.
- Un manque de lien entre contextes d'entraînement et de compétition en termes de développement et d'apprentissage.
- Des volumes de joueurs « insuffisants » dans le sens où ils ne supportent aucune déperdition.
- Un recrutement par année d'âge hétérogène et étalé dans le temps entre clubs et au sein d'un même club induisant une hétérogénéité de niveau entre clubs, d'une catégorie à l'autre (générations), au sein d'une même catégorie.
- Un manque de qualité d'accueil, d'intégration surtout pour les familles non issues de la discipline.

Il indique les objectifs qui en découlent et la philosophie de toutes les actions mises en œuvre en termes de développement, de formation et de compétition.

B. AXES DE DÉVELOPPEMENT 2022/2026

1. UN PROJET DE TERRITOIRES

OBJECTIFS : Veiller à ce que les acteurs (clubs, pratiquant(e)s et leur famille) comprennent le projet et identifient les bénéfices pour eux en faisant en sorte que ...

- 1) Le projet soit pérenne en termes de ressources humaines, économiques et structurelles,
- 2) Les acteurs des ligues soient les référents du projet et les représentants des clubs en soient les ambassadeurs,
- 3) Tous les acteurs de notre discipline soient associés à la définition de ses valeurs sur le territoire.

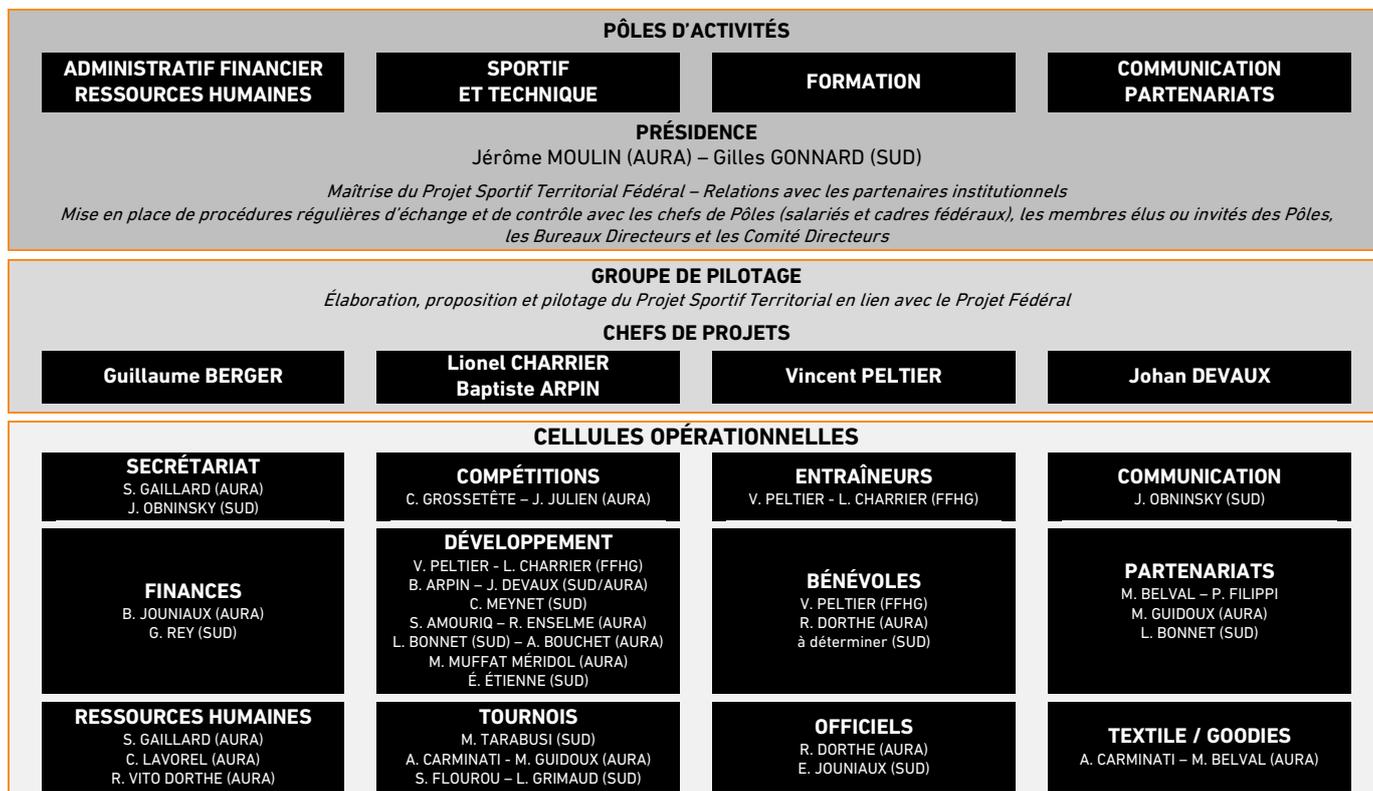
L'évolution de la conjoncture économique des ligues du Sud Est conduit les ligues AURA et SUD à renforcer et augmenter leur synergie de fonctionnement.

Cette synergie, qui s'exprimait déjà au travers des actions sportives et de la mutualisation du siège social, va se poursuivre par la mutualisation des ressources salariées. Ainsi à compter de l'année 2023, 30% des ressources salariées de la ligue AURA seront mises à disposition de la ligue SUD et feront l'objet de facturation de prestations.

ACTION 1 – ARTICULER DE MANIÈRE EFFICIENTE LES ÉNERGIES SALARIÉES ET BÉNÉVOLES DES LIGUES

Comme présenté dans la partie « Bilan et évaluation », le volume d'activité de la ligue AURA dans toutes ses dimensions, en collaboration avec la ligue SUD, a très largement évolué au cours des deux dernières Olympiades. Pour autant son organisation, outre sa professionnalisation, n'a connu que très peu d'adaptation. Cette évolution implique une réorganisation des ressources humaines, salariées, fédérales et bénévoles, pour pérenniser à longs termes un fonctionnement devenu plus conséquent en termes opérationnel et financier. Aussi paraît-il nécessaire au cours de l'Olympiade 2022/2026 de déterminer une organisation qui : 1) recentre les ressources salariées et fédérales sur leurs missions et compétences ; 2) recherche et associe les ressources bénévoles sur toutes les d'activités ; 3) fait glisser des missions des salariés ou cadres fédéraux vers des bénévoles ; 4) fait émerger de nouvelles missions liées à des activités sous exploitées faisant notamment apparaître de nouvelles ressources économiques.

Un premier travail réalisé en Septembre 2022 au cours d'un Séminaire des membres des ligues AURA et SUD a permis d'identifier 4 grands pôles d'activités déterminant l'architecture de notre organisation : 1) un pôle « Administratif – Financier – Ressources Humaines » ; 2) un pôle « Sportif et Technique » ; 3) un pôle « Formation » ; 4) un pôle « Communication – Partenariats ». L'organisation de ces 4 pôles a permis d'établir un organigramme qui allie ressources salariées, fédérales et bénévoles.



PÔLE ADMINISTRATIF – FINANCIER – RESSOURCES HUMAINES

CHEF DE PROJET : Guillaume BERGER

SECRETARIAT

Sophie GAILLARD – Jody OBNINSKY

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Procès-verbaux – Communiqués – Courriers
Sophie GAILLARD et Jody OBNINSKY

CONVOICATIONS - INVITATIONS

Envoi – Suivi
Guillaume BERGER

FINANCES

Bernard JOUNIAUX – Georges REY

SUIVI COMPTABLE

Pièces et points comptables lien avec le cabinet
Bernard JOUNIAUX – Georges REY
Guillaume BERGER

BUDGETS PREVISIONNELS

Validation par les Comités Directeurs

PAIEMENTS – ENCAISSEMENTS

SUBVENTIONS

Conception – Dépose – Suivi

DÉCLARATIONS DIVERSES

RÉLATIONS PRESTATAIRES

Réservations, Contrats, etc.
Guillaume BERGER

RESSOURCES HUMAINES

Sophie GAILLARD

SUIVI RH

Paie - Fiche de paie – Déclaration congés, etc.
Guillaume BERGER et Sophie GAILLARD

RECHERCHE RESSOURCES

Bénévoles – Service Civique – SNU - Apprentis
Carole LAVOREL – Rose Lyne DORTHE

PÔLE SPORTIF ET TECHNIQUE

CHEFS DE PROJET : Lionel CHARRIER et Baptiste ARPIN

COMPÉTITIONS

Cathy GROSSETÊTE

CALENDRIER D' ACTIONS

Lionel CHARRIER

STRUCTURATION COMPÉTITIONS

Lionel CHARRIER et Cathy GROSSETÊTE

PUBLICATION DES RÉSULTATS
SUIVI DE L' EXÉCUTION DES COMPÉTITIONS
Cathy GROSSETÊTE et Jean JULIEN

DÉVELOPPEMENT

Lionel CHARRIER

SERVICE AUX CLUBS

Recrutement/Fidélisation – Contenus techniques
Baptiste ARPIN – Lionel CHARRIER

PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

FairPlayZir – Educ'Hockey
Baptiste ARPIN

Sébastien AMOURIQ – Rémy ENSELME – Cyril MEYNET
Alexandra BOUCHET – Laurent BONNET

Compel'Hockey – Délect'Hockey

Baptiste ARPIN – Lionel CHARRIER – ETR

Fem'Hockey

Vincent PELTIER – ETR

Para'Hockey

Johan DEVAUX

Éric ÉTIENNE – Marc MUFFAT MÉRIDOL

TOURNOIS – TROPHÉES

à déterminer

BUVETTE

Michel TARABUSI

FINALES SUD EST U13

Lionel CHARRIER – Cathy GROSSETÊTE

TOURNOI ESTIVAL U15

Baptiste ARPIN
Sébastien FLOUROU – Laurent GRIMAUD

FINALES HOCKEY 3x3 U17 ET U20

Cathy GROSSETÊTE

PÔLE FORMATION

CHEF DE PROJET : Vincent PELTIER

ENTRAÎNEURS

Lionel CHARRIER

ENTRAÎNEURS SALARIÉS

Séminaire Annuel de l'Equipe Technique Sud Est
Lionel CHARRIER

ENTRAÎNEURS BÉNÉVOLES

Module A
Vincent PELTIER

DIRIGEANTS BÉNÉVOLES

Vincent PELTIER

DIRIGEANTS / ÉLUS BÉNÉVOLES

Module E
Calendrier de formation via les CROS
Séminaires annuel des Liges et des clubs
Vincent PELTIER – Rose Lyne DORTHE

OFFICIELS

Rose Lyne DORTHE

ARBITRES
TABLE DE MARQUE
Rose Lyne DORTHE

PÔLE COMMUNICATION ET PARTENARIATS

CHEF DE PROJET : Johan DEVAUX

COMMUNICATION

à déterminer

STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Définition/Suivi – Aide aux clubs
Johan DEVAUX

GESTION DES RÉSEAUX ET DU SITE

Publication – Suivi statistiques
Johan DEVAUX – Jody OBNINSKY
Live et photos événements
Réseaux de photographe clubs
Référentes Live vidéo (Grenoble, Gap, HC, Villard)

CONCEPTION SUPPORTS

Digitale et autres
Johan DEVAUX

TEXTILES ET GOODIES

Anthony CARMINATI – Magaly BELVAL

PARTENARIATS

à déterminer

STRATÉGIE

Définition/Suivi
Johan DEVAUX

DÉMARCHAGE

Suivi – Veille
Johan DEVAUX
Magaly BELVAL – Philippe FILIPPI
Laurent BONNET – Mathieu GUIDOUX

PLAQUETTE ET ACTIONS PARTENAIRES

Mise à jour - Mise en œuvre de ce qui est vendu
Johan DEVAUX

La réflexion et l'action se poursuivront vers 1) la recherche de ressources humaines bénévoles supplémentaires en identifiant les besoins en missions et compétences ; 2) la création de fiches « mission » et la formation nécessaire aux fonctions ; 3) la mise en place de procédures permettant de fluidifier le fonctionnement entre les pôles et entre les cellules opérationnelles.

ACTION 2 – RENFORCER L'IMAGE DES LIGUES DU SUD EST

UNE NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE a été mise en place depuis Janvier 2022, dans le but de faire rayonner l'image de la synergie des ligues AURA et SUD. Tout en conservant leur identité propre, les ligues s'associent autour de l'image des « Radeliers », symbole pouvant réunir les territoires Auvergne Rhône Alpes et SUD autour d'une activité, d'une coutume, pratiquée sur l'ensemble du territoire Sud Est.



UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE a été mise en place en Septembre 2022, comme prévu lors de l'Olympiade précédente, afin de soutenir le développement de l'activité. Cette plateforme rassemble un maximum de fonctionnalités : un accès membre avec dépose de documents, un calendrier des actions, un partage public et privé de documents (vidéos, questionnaires, etc), un système de convocation/invitation aux actions avec confirmation de participation.

Son utilisation est couplée à la plateforme « HelloAsso » concernant le système de paiement étalé en ligne.



LES RÉSEAUX SOCIAUX ont simultanément été mis à jour selon cette charte graphique. Ils sont utilisés dans 4 dimensions :

- Communiquer sur l'ensemble de nos actions,
- Faire rayonner notre discipline au sein de la communauté des pratiquant(e)s ou des passionné(e)s,
- Soutenir le recrutement de nos clubs,
- Exposer nos partenaires notamment les Régions Auvergne Rhône Alpes et SUD Provence Alpes Côte d'Azur.

Le développement du réseau social LinkedIn est une orientation pour l'Olympiade 2022/2026 dans la perspective de recherche de ressources économiques privées.



ACTION 3 – DÉVELOPPER LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES DES LIGUES

UN CONTRAT DE PARTENARIAT ÉQUIPEMENTIER a été établi depuis 2015 entre les ligues AURA et SUD et la société « Hockey Line Distribution ». Ce contrat reposait sur une dotation annuelle et sur une remise permanente de 25% en échange de l'achat de tous les besoins en matériels auprès de HLD ainsi qu'à la promotion de l'image de ses marques.

Dans la perspective de valoriser la nouvelle image « Radeliers » des ligues AURA et SUD, un nouveau contrat va être conclu, non plus annuellement mais sur l'Olympiade 2022/2026. Ce partenariat consistera à disposer gratuitement de l'intégralité des maillots, bas et sur-culottes nécessaires à la réalisation de nos actions sportives puis à commercialiser les espaces partenaires sur ces éléments.



UN DOSSIER DE PARTENARIAT a été créé afin de coordonner l'action de la cellule dédiée à la commercialisation de l'image des ligues AURA et SUD. Ce dossier retrace le jeune historique des ligues depuis 2006 et la création de la Fédération Française de Hockey sur Glace notamment au travers de l'évolution graphique. Il exprime notre discipline en chiffres sur le territoire Sud Est en termes de licencié(e)s et de clubs mais aussi au travers de sa résonance dans sa communication digitale. Il met en lumière notre projet sportif et ses actions comme support de partenariats. Les offres commerciales sont de 2 ordres. L'offre « Equipements » présentée ci-avant et l'offre « Pack Radeliers » basée sur 3 niveaux de visibilité sur notre siège social, nos véhicules et nos supports numériques (plateforme et réseaux sociaux).



ACTION 4 – PÉRENNISER LE CENTRE D'ENTRAÎNEMENT NON PERMANENT



Les coûts d'exploitation, et leur augmentation liée à la crise énergétique, qui s'ajoutent à l'obligation de mise en conformité des fluides, font peser un doute sur la pérennité du Centre d'Entraînement Non Permanent de Pralognan la Vanoise. Cette menace doit conduire les ligues du Sud Est à une double stratégie qui consiste à 1) accompagner, avec l'appui de la fédération et des instances départementales et régionales, la transition écologique de l'équipement et à une optimisation/maximisation de son utilisation ; 2) rechercher une diversification de sites accueillant les actions sportives.

Une fermeture anticipée non prévue au 31 Mars 2023, nous a contraint à étudier ce 2^{ème} axe stratégique. Sollicité, le site de Briançon (Hautes Alpes) recevra toutes les actions de printemps et de début d'été 2022/2023 des ligues du Sud Est. Cette solution s'effectue dans une relation gagnant/gagnant puisqu'elle permet de dynamiser le projet de modernisation du Parc des Sports de Briançon, livré en 2024, et notamment d'alimenter son Centre Sportif d'Altitude. Avec ambition, on peut ainsi envisager le maintien d'une activité du Centre d'Entraînement Non Permanent sur le site de Pralognan d'Août à Décembre et le transfert des actions d'Avril à Juillet sur le site de Briançon.

ACTION 5 – COCONSTRUIRE LE PROJET SPORTIF TERRITORIAL FÉDÉRAL

DES ATELIERS DE TRAVAIL ont été réalisés dans le cadre de l'Assemblée Générale 2022, le 14 Janvier 2023, et de la réunion plénière de l'Equipe Technique Régionale, le 2 Février 2023. Des méthodes d'animation participatives ont été utilisées aussi bien avec les élus des ligues et des clubs qu'avec les cadres techniques des ligues et les entraîneurs des clubs. Un membre de la Commission Arbitrage et Règles de Jeu (CARJ) fédérale s'est joint aux travaux de l'ETR. Ainsi, 8 thématiques ont été traitées selon l'animation du « World Café ». Certaines thématiques ont été abordées uniquement par les élus et d'autres uniquement par les techniciens. Toutefois, certaines ont été volontairement connexes afin d'aborder les sujets plus en profondeur. Les « World Café » ont consisté à échanger sur des questionnements sous les angles de la démarche, des méthodes et des outils à mettre en œuvre pour y répondre.

Les élus des ligues et des clubs ont traité les sujets suivants :

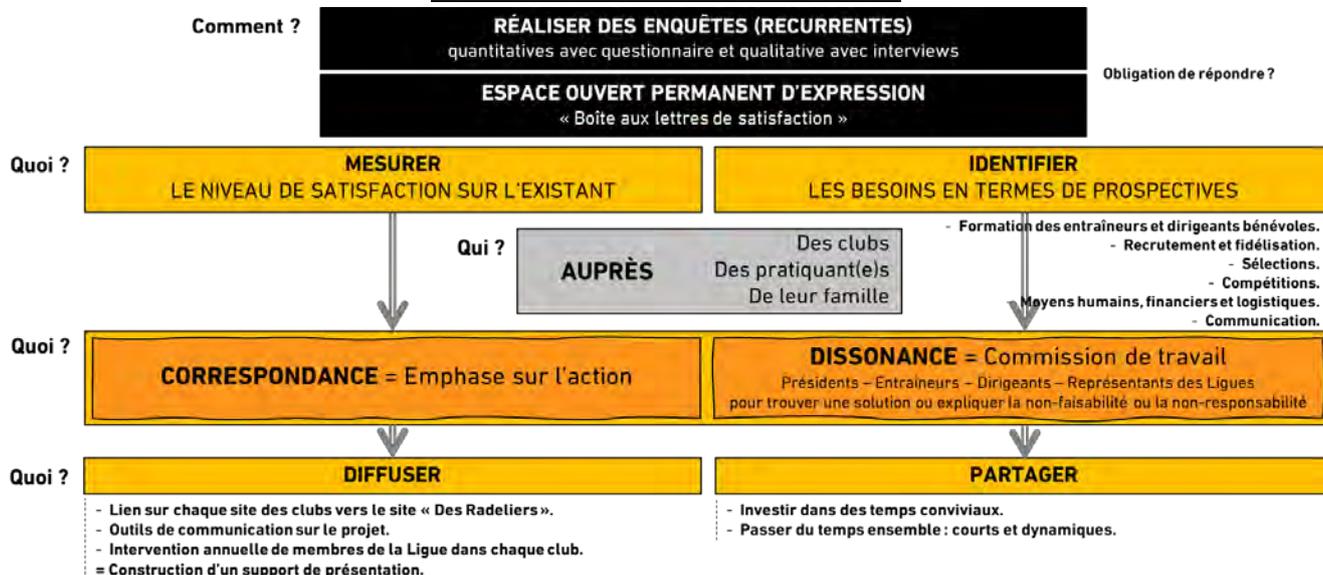
- « **Un projet de ligue coconstruit** » : Quelle démarche proposez-vous pour que la construction du projet devienne collaborative et implique l'ensemble des acteurs (ligue, comités, clubs) ?
- « **Valeurs communes** » : Quelle démarche mettre en place pour faire émerger les valeurs communes à tous les acteurs du projet ? Quelles valeurs veut-on transmettre ? Quelle image veut-on donner de notre territoire ?
- « **Modèle économique** » : Quelle démarche proposez-vous pour diversifier et améliorer le modèle économique de la ligue pour faire vivre le projet ?
- « **Ressources humaines** » : Quelle démarche proposez-vous pour faciliter et optimiser la mise à disposition des entraîneurs des clubs au sein de l'ETR afin de faire fonctionner de manière efficiente les opérations territoriales ?

Les techniciens des ligues et des clubs ont traité les sujets suivants :

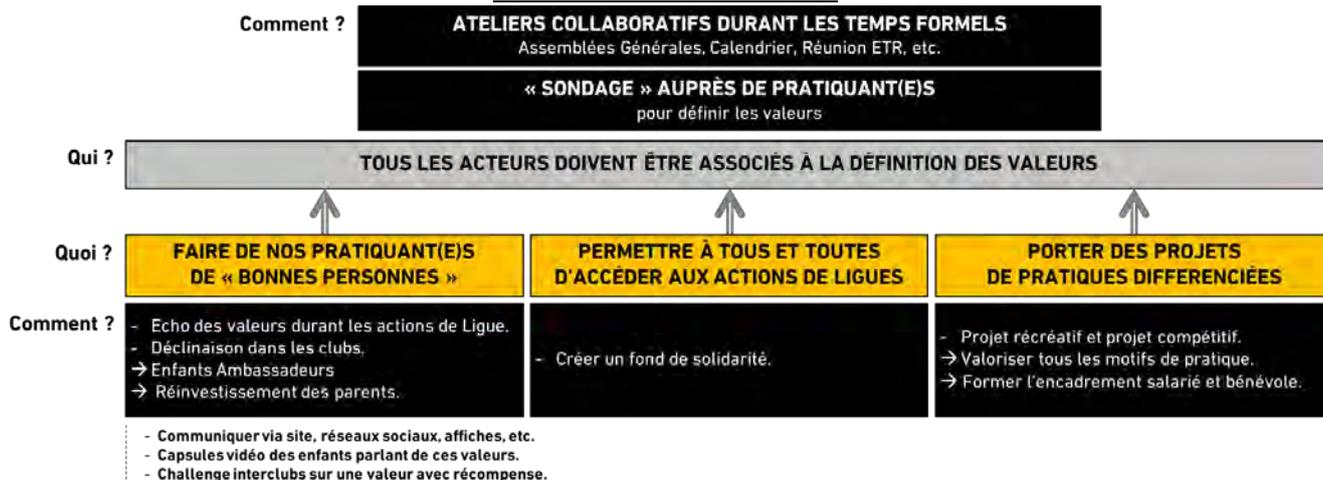
- « **Valoriser vos participations** » : Quelle démarche proposez-vous pour valoriser vos participations aux actions de ligue (hors une rétribution financière budgétairement impossible) ?
- « **Accompagner les clubs** » : Quelle démarche d'accompagnement optimale proposez-vous compte tenu des ressources humaines contraintes des ligues ?
- « **Augmenter le volume d'arbitres** » : Quelle démarche proposez-vous pour identifier, recruter, former et valoriser les joueurs(es) intéressé(e)s/intéressant(e)s pour l'arbitrage ?
- « **Évaluer les joueurs et joueuses** » : Quelle démarche d'évaluation proposez-vous pour identifier les joueurs(es) à intégrer aux actions de Ligues ?

UNE VISIOCONFÉRENCE DE RESTITUTION SYNTHÉTIQUE a ensuite été réalisée le 13 Mars 2023 avec les élus des clubs et des ligues avec pour objectif de valider les axes de travail ultérieurs. Ci-dessous les synthèses issues de ces ateliers de travail validée par les clubs.

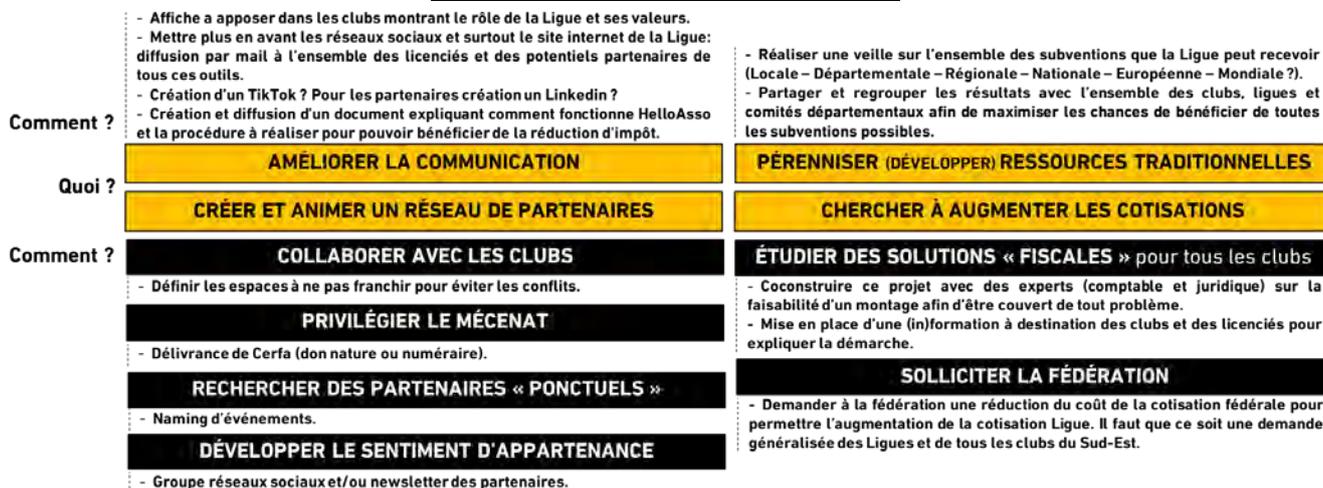
UN PROJET DE LIGUE COCONSTRUIT



DES VALEURS COMMUNES



UN MODÈLE ÉCONOMIQUE PARTAGÉ



UNE PARTICIPATION DES RESSOURCES HUMAINES CONCERTÉE ET VALORISÉE

- Travailler avec l'INF pour étudier la possibilité de valider une formation continue ou une expérience.

EN TERMES DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

EN TERMES DE FORMATION

en intégrant des temps de formation aux actions

Élus

Comment ?

« DÉFISCALISER » LES MISES À DISPOSITION
type mécénat de compétence

Quoi ?

DONNER UNE PLUS VALUE
aux entraîneurs et aux clubs

Comment ?

CRÉER ET VALORISER UN LABEL « ENTRAÎNEUR LIGUE »

- Campagne de communication (site et réseaux Radeliers) sur : 1) les entraîneurs/club qui participent ; 2) les compétences des entraîneurs.
- Être invité sur des entraînements des équipes de France.
- Travailler en commun sur un projet/thématique spécifique lors du séminaire des entraîneurs des ligues.

ASSOCIER LES PRÉSIDENTS DE CLUBS À LA VALORISATION

- Expliquer l'intérêt des clubs à envoyer leurs entraîneurs en termes de développement de compétences lors d'une visite dans leur club ou lors des AG des clubs.
- Proposition d'une convention tripartite mentionnant : 1) Pour les entraîneurs leurs devoir et leurs avantages : récupération d'heures, tableau d'entraînement, support pour entraînement, mise à disposition de matériel pédagogique, tenue, etc. 2) Pour les clubs, la mise en place de barèmes de points en fonction des participations de leurs entraîneurs qui peut donner droit à la réduction ou la gratuité au colloque des entraîneurs ou sur des modules fédéraux de formation ou encore à une priorité sur l'accompagnement présentiel du CTL.

UN ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS RÉALISTE ET EFFICIENT

- Possibilités d'action et engagement rapport au contexte réel.
- Accepter de ne pas pouvoir tout faire.
- Construire des organisations sportives/politique selon une typologie de clubs.
- Relancer l'outil d'autodiagnostic.
- Construire des questionnaires qualitatifs sur fidélisation (et recrutement).

- Utiliser les sanctions pour alimenter un fond (récompensant les clubs respectueux).

DÉFINITION D'OBJECTIFS INDIVIDUALISÉS PAR CLUB

ÊTRE PLUS DIRECTIFS SUR L'APPLICATION DES « DIRECTIVES TECHNIQUES » ET SANCTIONNER

Comment ?

COMMISSIONS DE TRAVAIL PARITAIRES
SUR DES SUJETS STRUCTURANTS

IMPLIQUER (PROPOSER) LES ÉLUS DES CLUBS
DANS L'ENCADREMENT DES ACTIONS DE LIGUE

Quoi ?

UN PROJET TERRITORIAL PLUS PARTAGÉ

Qui ?

LES ENTRAÎNEURS BÉNÉVOLES
afin de les rendre plus autonomes et efficaces

LES ENTRAÎNEURS SALARIÉS
Ligues = relais entre entraîneurs et Comité Directeur des clubs

Comment ?

SUIVI

SUIVI

CELLULE « RH »

- Visioconférences thématiques mensuelles en soirées/semaine.
- Participations aux stages de Ligues.
- Compiler les documents techniques et les rendre accessibles (site "Radeliers).
- Construire des contenus pour que les clubs dispensent une formation interne.
- Construire et donner des fiches d'évaluation des aides entraîneurs.
- « Obliger » les clubs à envoyer/financer leurs aides entraîneurs aux Modules.

- « Formation continue » en visioconférences de 1H30 max avec 30' descendant et 45' d'échanges (de 10H00 à 12H00 ou 14H00 à 16H00).
- Relancer le Séminaire Sud Est.
- « Obliger » les clubs à envoyer/financer leurs entraîneurs aux formations (FCP, Séminaire, Modules).
- Mieux définir les rôles/missions des entraîneurs et par conséquent redéfinir le périmètre d'action bénévole.

DES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES JEUNES JOUEURS(ES) PARTAGÉS ET COMMUNIQUÉS

- Valoriser l'enfant selon son profil (caractéristiques offensives et défensives de jeu).
- Annoncer sur les théories le turnover mis en place sur la saison à partir des évaluations de club et des évaluations 3c3 et Interclubs.

Communication de la Ligue auprès des parents par mail sur les principes d'évaluations.

Qui ?

LES JOUEURS(ES)

LES FAMILLES

- 1er Interclub U13 : Favoriser les U13ème 2ème année.
- Solliciter systématiquement les joueurs indiscutables et faire participer tous les joueurs qui en ont le niveau

COMMUNIQUER / INFORMER

FAVORISER LE TURNOVER

Quoi ?

UNIFORMISER L'ÉVALUATION

IMPLIQUER LES ENTRAÎNEURS DANS L'ÉVALUATION

Comment ?

CRÉER BATTERIE DE TESTS STANDARDISÉE

AVOIR UN SUIVI SUR LA SAISON

- Vidéos de référence.
- Tests techniques.
- Évaluation du sens du jeu.

- Remplir le fichier recensement : Juin + mise à jour mi-novembre.
- Évaluation régulière en priorité sur Bon et Moyen en championnats (+Tournois 3c3 U13 en parallèle des Interclubs).

CRÉER GRILLE D'ÉVALUATION avec profils

FAVORISER L'ÉVALUATION

- Étalonner par poste sur une référence régionale les joueurs(es) de son club.
- Définir une orientation de profil.

- Évaluations des entraîneurs qui ne coachent pas des joueurs des autres équipes;
- CTL peut demander à un coach d'évaluer un ou plusieurs joueurs sur un match du weekend.

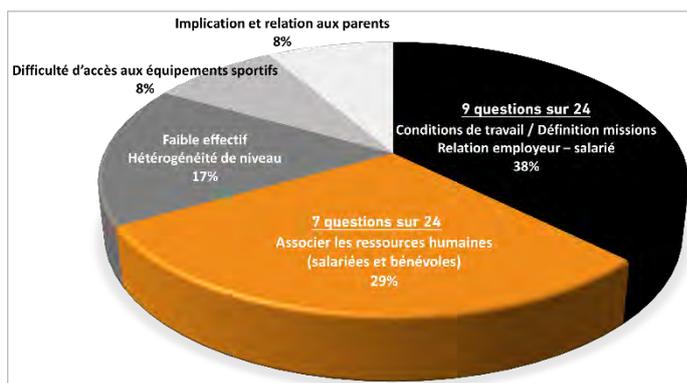
PARTICIPER RÉGULIÈREMENT AU PND U15

- Mieux appréhender le niveau attendu.

Lors de la réunion plénière de l'Equipe Technique Régionale nous avons également utilisé la technique « J'ai un problème ... Pouvez-vous m'aider ? » pour faire émerger les problématiques concernant les conditions d'exercice professionnel des entraîneurs des clubs.

16 questions sur 24, soit 67% des problématiques sont directement liées au contexte de travail.

Remarque : les travaux conduits en collaboration avec la CARJ ont fait l'objet d'une synthèse mais n'ont pas fait l'objet d'une restitution. Ceux-ci devaient permettre d'alimenter une réflexion plus globale au niveau national.



ACTION 6 – ACCOMPAGNER LES CLUBS DANS LA CONSTRUCTION DE LEUR PROJET SPORTIF ASSOCIATIF

UNE COCONSTRUCTION MUTUELLE paraît cohérente. La sollicitation de l'accompagnement de la ligue nécessite certains préalables :

- Une participation active aux événements formels de la ligue (Assemblée Générale, Ateliers de travail, Commissions) qui permettra d'affiner le projet des territoires,
- Une volonté de déclinaison du Projet Sportif Territorial Fédéral (PSTF) et des politiques sportives des Collectivités Territoriales qui sont leurs partenaires,
- La mise en place d'une Equipe Technique de Club associant des compétences professionnelles et bénévoles.
- Une valorisation de la participation de leurs entraîneurs salariés et bénévoles à l'Equipe Technique Régionale (ETR) durant les actions de développement et les actions de formation dédiées.

LA LIGUE SE POSITIONNE COMME CENTRE DE RESSOURCES selon une démarche volontaire de chaque club sur l'un des 4 axes de travail suivants : recrutement, fidélisation, audit des pratiques d'entraînement, formation interne des bénévoles et salariés. Les clubs peuvent reconduire sur plusieurs saisons le même axe de travail ou modifier celui-ci en fonction des besoins de leur projet.

L'OUTIL D'AUTODIAGNOSTIQUE renforce cette démarche volontaire permettant de s'assurer de la cohérence et de la motivation des clubs à s'engager dans une démarche de projet sollicitant un accompagnement. En incitant cette démarche volontariste et ciblée nous pensons être plus efficaces dans notre action d'accompagnement.

LA RÉALISATION DE QUESTIONNAIRES QUALITATIFS principalement sur la fidélisation mais aussi sur le recrutement afin de compléter les données quantitatives du tableau de bord statistique.

LA PROPOSITION D'ORGANIGRAMMES déclinés selon la typologie de clubs articulant de manière efficiente les énergies salariées et bénévoles à l'instar de la démarche des ligues.

UN SUIVI DES ENTRAÎNEURS SALARIÉS conçu comme une cellule « Ressources Humaines » qui positionne les ligues comme interface avec leur comité directeur en resituant les rôles et missions des entraîneurs et par conséquent le périmètre de l'action bénévole nécessaire.

UN SUIVI DES ENTRAÎNEURS BÉNÉVOLES afin de les rendre plus autonomes et efficaces qui prend plusieurs formes :

- Visioconférences mensuelles sur des thématiques pédagogiques,
- Participations aux différents programmes de développement des ligues,
- Accessibilité des contenus techniques.

ACTION 7 – SIMPLIFIER LES PROCÉDURES

UN PROJET DE FEUILLES DE MATCH ET FICHES BILAN NUMÉRIQUES s'appuyant sur une solution de Google drive est en cours d'étude. Une mise en place expérimentale sera réalisée sur les compétitions directement mises en œuvre par les ligues du Sud Est : les Interclubs U13 et U15, les deux premiers tours du Plan National de Détection Masculins U15, le Tournoi Final Sud Est U13.

Une généralisation de ce système à l'ensemble des compétitions permettrait de faciliter la réalisation et la transmission de ces éléments administratifs générés en nombre conséquent chaque weekend de la saison sportive (Septembre à Avril) par les bénévoles ou de décharger les techniciens salariés des clubs de cette tâche essentielle mais chronophage. Cette procédure allègerait également la collecte et le traitement de ces éléments par les bénévoles des ligues du Sud Est et permettrait à tous les acteurs de notre discipline de suivre en direct l'évolution des rencontres.

2. LE RECRUTEMENT ET LA FIDÉLISATION DES PRATIQUANT(E)S

OBJECTIFS : Améliorer l'autonomie de fonctionnement de chaque club dans un maximum de catégories et favoriser une proximité organisationnelle plus importante en ...

- 1) Augmentant de 10% le nombre de licencié(e)s (5 169) et le nombre de pratiquant(e)s de moins de 20 ans (2 622) sur la période 2022/2026,
- 2) Diversifiant l'offre de pratiques,
- 3) Soutenant le processus de recrutement.

Afin d'atteindre cet objectif, il apparaît pertinent de s'appuyer sur la typologie ci-dessous (issue de l'étude statistique sur le nombre de joueurs(es) moins de 20 ans dans un club) afin de déterminer une progression et des objectifs propres à chaque club selon un plan ambitieux mais réaliste.

LA TYPOLOGIE DE CLUB

LES OBJECTIFS

LES CLUBS « MULTI ACTIVITÉS »
Plus de 199 licencié(e)s moins de 20 ans
UN PARCOURS DE PRATIQUE COMPLET ET DIVERSIFIÉ

- 1) Fidéliser les de 14/17 ans par des formats et niveaux divers ou une orientation de pratique différente au sein de la discipline.
- 2) Maintenir un recrutement régulier de 20 joueurs et 6 joueuses dès J7 jusqu'en J9.
- 3) Atteindre 40 % de fidélisation des pratiquant(e)s qui ont débuté en J9 ou avant jusqu'en J13 et parvenir à créer 2 équipes de niveau en U13 pour un minimum de 19 joueurs et 8 joueuses (dont 50 à 70% recrutés en J7 ou avant).

LES CLUBS « TRADITIONNELS »
Entre 150 et 199 licencié(e)s moins de 20 ans
UN PARCOURS DE PRATIQUE COMPLET EN AUTONOMIE MAIS NON DIVERSIFIÉ

- 1) Atteindre un recrutement régulier de 20 joueurs et 6 joueuses en J9.
- 2) Atteindre 40 % de fidélisation des pratiquant(e)s qui ont débuté en J9 ou avant jusqu'en J13 et parvenir à créer 2 équipes de niveau en U13 pour un minimum de 19 joueurs et 8 joueuses (dont 50 à 70% recrutés en J7 ou avant).

SEUIL 150

LES CLUBS « INTERMÉDIAIRES »
Entre 120 et 149 licencié(e)s moins de 20 ans
UN PARCOURS COMPLET MAIS AVEC UN OU PLUSIEURS CLUBS

- 1) Recrutement J9 pour la première année du projet le plus proche possible de la cible 20 joueurs et 6 joueuses et maintien de ce niveau de recrutement durant toute l'Olympiade.
- 2) Augmenter la fidélisation pour tendre vers 40% de fidélisation des pratiquant(e)s qui ont commencé le hockey en J9 ou avant jusqu'en J13.

LES CLUBS « EN DÉVELOPPEMENT »
Moins de 120 licencié(e)s moins de 20 ans
UN PARCOURS INCOMPLET DÉPENDANT DE COLLABORATIONS

- 1) Recrutement J9 pour la première année avec un objectif d'une cible intermédiaire fixée à 15 joueurs et 4 joueuses en J9 et maintien ce niveau de recrutement durant toute l'olympiade.
- 2) Augmenter la fidélisation pour tendre vers 40% de fidélisation des pratiquant(e)s qui ont commencé le hockey en J9 ou avant jusqu'en J13.

UN ACCOMPAGNEMENT PRIORITAIRE doit être accordé aux clubs ayant le potentiel et la volonté d'atteindre à courts et moyens termes le niveau de structuration « Clubs Traditionnels ».

	CLUBS	Volumes licencié(e)s moins de 20 ans	
		2021/2022	2022/2023
1	VILLARD DE LANS	143	150
2	ALBERTVILLE	118	127
3	MORZINE	153	142
4	VALENCE	136	119
5	SAINT GERVAIS	110	119
6	CHAMBERY	106	114
7	VAL VANOISE	99	139
8	MEGEVE	102	95
9	ROANNE	93	100
10	VAUJANY	103	97
11	CLERMONT	202	196
12	CHAMONIX	228	196
13	LYON	211	231
14	ANNECY	211	250
15	GRENOBLE	280	294

En considérant que la période optimale d'entrée dans la pratique (recrutement) se situe entre J5 (4 ans) et J7 (6 ans) et que la fidélisation est particulièrement fragile sur la période J9 (8 ans) à J11 (10 ans), les ligues AURA et SUD mettent en place des formats de pratique différents selon chaque année d'âge.

Tous ces formats de pratique sont organisés selon des espaces géographiques restreints, des volumes optimaux de joueurs(es) et des espaces de jeu spécifiques dans l'objectif d'avoir le meilleur ratio temps de pratique individuel / temps de transport. Les formats de pratique proposés ne font pas référence à un score avant J8 et à un classement avant U13. Volontairement, aucun format de jeu n'est proposé en J5 (4ans).

PROGRAMME – FAIRPLAYZIR J6 ET J7 (moins de 6 et 7 ans)



Ce programme est coordonné par le Conseiller Technique de Ligues. Il est piloté et animé par un Coordinateur de secteur diplômé intervenant sous le statut d'auto-entrepreneur. Ce programme fait l'objet d'un Cahier des Charges fédéral. L'activité des enfants, l'enthousiasme des éducateurs salariés et bénévoles, la convivialité avec les familles sont les objectifs principaux de ce programme. Il se décompose en Plateaux J6 et Tournois J7 qui se déroulent selon 4 sessions (Novembre, Décembre, Janvier et Mars) au sein des clubs. Plateaux et tournois sont organisés selon 3 groupements géographiques Sud Est dont deux spécifiques à la Région Auvergne Rhône Alpes. Ils rassemblent 60 joueurs au prorata du nombre de licenciés par club répartis dans 6 équipes.

EN J6, les Plateaux comprennent des ateliers de développement des habiletés motrices et 1 à 2 espaces de jeu sur espace réduit à 3 contre 3 ou 2 contre 2.

EN J7, les Tournois comprennent 3 à 4 espaces de jeu sur espace réduit à 3 contre 3 ou 2 contre 2.

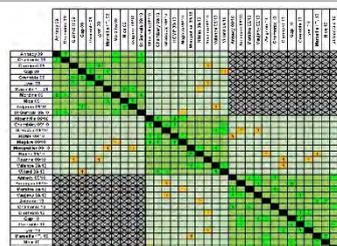
GROUPE « AURA 1 »			GROUPE « AURA 2 »		GROUPE « SUD »		
CTL Référent : Baptiste ARPIN							
Coordonnateur : Sébastien AMOURIQ			Coordonnateur : Rémy ENSELME		Coordonnateur : Cyril MEYNET		
ALBERTVILLE	GRENOBLE	ROANNE	ANNECY	MORZINE	AVIGNON	MARSEILLE	TOULON
CHAMBERY	HCMP	VAUJANY	CHAMONIX	SAMOENS	BRIANCON	NICE	VALENCE
CLERMONT	LYON	VILLARD DE L.	MEGEVE	SAINT GERVAIS		GAP	

Remarques : 1) La composition des groupes peut évoluer chaque saison afin de répartir au mieux le volume global de J6 et J7 des territoires ; 2) Les coordonnateurs peuvent être amenés à changer en fonction des disponibilités.

LE TROPHÉE GRÉGORY BAPAUME est un événement qui rassemble 1 à 3 équipes de chaque club des ligues AURA et SUD pour un total de 18 équipes de 7 à 9 joueurs qui clôturent la saison des moins de 7 ans en Mai.



PROGRAMME – ÉDUC'HOCKEY U9 ET U11 (moins de 8 à moins de 11 ans)



Ce programme qui fait l'objet d'un Cahier des Charges fédéral est coordonné pour les ligues AURA et SUD par le Conseiller Technique National. La mise en œuvre d'une matrice informatique permet d'optimiser le calendrier de jeu en croisant les années d'âge et les kilométrages/temps de déplacement. Le principe est de positionner le maximum d'oppositions par année d'âge au regard des déplacements les plus favorables, en s'interdisant toute opposition impliquant des déplacements incohérents et en limitant le plus possible la programmation d'oppositions selon des déplacements non optimaux tout en favorisant la variabilité des oppositions.

EN J8 ET J9, ce programme se compose de Tournois, par année d'âge prioritairement, pilotés, animés et organisés de manière autonome par tous les clubs selon des regroupements géographiques, un calendrier et des formats définis par les ligues du Sud Est. Ces tournois rassemblent de 4 à 6 équipes de clubs de 9 joueurs(es).

EN J10 ET J11, une incitation en direction des clubs est faite dans l'objectif de constituer des équipes d'année d'âge. 50% des rencontres compétitives se déroulent sur espace réduit sous forme de tournois rassemblant 4 à 6 équipes de clubs et 50% sur aire de jeu normale ne rassemblant que 2 clubs. Nous tentons également d'apporter de la variabilité dans la confrontation des clubs tout en conservant des espaces géographiques restreints.

L'ÉCOLE DE HOCKEY DES LIGUES DU SUD EST à l'attention de tous les joueurs et joueuses des catégories U9 et U11 du territoire vise le perfectionnement individuel sur la base du support technique « **Développement du Joueur à Longs Termes** » (DJLT) selon les axes technique et collectif.

Elle comprend 2 actions :

- **Un stage** mis en place chaque année au mois d'Août, organisé sur une période de 6 jours uniquement en ½ pension rassemblant jusqu'à 46 enfants encadrés par les Conseillers Techniques accompagnés de 4 à 5 membres de l'ETR.
- **Deux Journées de Développement** mises en place chaque année au mois d'Avril et/ou Mai rassemblant entre 24 et 36 enfants encadrés par les Conseillers Techniques accompagnés de 1 à 2 membres de l'ETR.



PROGRAMME – FEM'HOCKEY U11 ET U13 (moins de 10 à moins de 13 ans)

LA MIXITÉ est permise, soutenue et organisée par les règlements fédéraux à tous les âges et niveaux de pratique. Aussi, celle-ci est **intégrée de fait aux Programmes FairPlayZir, Educ'Hockey et Compet'Hockey**. Seul le programme Défect'Hockey comprend un dispositif masculin et un dispositif féminin.

Au-delà de cette pratique mixte, la pratique féminine est soutenue sur des actions ponctuelles dédiées.

LE PLAN NATIONAL D'ANIMATION ET DE DÉVELOPPEMENT U11/U13 (PNAD) est mis en œuvre dans le but de répondre au besoin de pratique exclusivement féminine. Les ligues AURA et SUD organisent **2 Journées de Développement ouvertes à toutes** permettant de rassembler 60 licenciées U11 et U13 (dont environ 70% issues de la région Auvergne Rhône Alpes). Ces journées comprennent 2 séances de glace et 1 séance hors glace basées sur le développement des habiletés individuelles sous forme d'éducatifs et de jeu, et 2 temps d'échanges formels dans le but de développer les connaissances générales sur notre discipline mais également les connaissances plus spécifiques liées à la pratique féminine au travers du « Parcours de la joueuse ».

Pour finir, la ligue AURA peut accompagner ses clubs sur la mise en place des opérations fédérales que sont les « **Journées Portes Ouvertes Féminines** » ou le « **Global Girl's Game** ».



PROGRAMME – PARA'HOCKEY



Pratiqué sur une patinoire, le Para Hockey est une adaptation du hockey sur glace destinée aux personnes handicapées des membres inférieurs et assimilées. Toutefois les personnes valides comme handicapés peuvent pratiquer ensemble. Depuis 1994, cette discipline est inscrite aux Jeux Paralympiques. La FFHG a reçu délégation de service public de cette discipline au cours de l'été 2019. Sa pratique nécessite l'acquisition de matériels lourds et chers (les luges) en plus de l'équipement de protection traditionnel. Il bénéficie pour le moment d'une faible structuration territoriale et de peu d'encadrants formés pour accueillir ces licenciés particuliers.



Notre professionnalisation s'est dirigée dans un premier temps vers des compétences sportives et techniques « traditionnelles », puis en gestion associative. Le besoin en « compétences spécifiques » est un axe de développement mise en œuvre en fin d'Olympiade précédente au travers d'un Emploi Sportif Qualifié (ESQ).

Cet ESQ a pour mission de **soutenir l'ouverture de sections dans les clubs** par la promotion de la discipline au travers de l'organisation **d'actions de découverte, initiation, démonstration** au sein des clubs et **par la gestion et l'appui en matériels spécifiques**.

ACTION 1 – POURSUIVRE L'ÉVALUATION STATISTIQUE ET INFORMER / INCITER / VALORISER

INFORMER – La mise à jour du tableau de bord statistique est faite de manière biannuelle. La synthèse par ligue et pour la zone Sud Est fait systématiquement l'objet d'un échange lors de l'Assemblée Générale en janvier (mi-saison) et lors du Pré-calendrier de juin (fin de saison). La fiche de chaque club est transmise et peut faire l'objet d'une analyse et d'un échange à la demande du club.

INCITER – Au travers du niveau de réglementation maîtrisé par la zone Sud Est, les clubs sont incités à intégrer le maximum de pratiquant(e)s d'année d'âge dans toutes les compétitions. Dans la catégorie U13, soit un point bonus est accordé en fonction d'un nombre de joueurs(es) présenté(s), soit la validation des résultats est conditionnée à un nombre de pratiquant(e)s, ce qui peut avoir des incidences sur l'accès au Tournoi Final Sud Est.

VALORISER – Les clubs parvenant à atteindre les objectifs de recrutement et fidélisation sont récompensés tout d'abord par l'amélioration directe du fonctionnement général de leur club, mais également par une mise en lumière de leurs résultats et du partage des pratiques mises en œuvre pour y parvenir.

ACTION 2 – SOUTENIR LA MISE EN PLACE ET LA VALORISATION DE NOUVEAUX FORMATS DE PRATIQUE

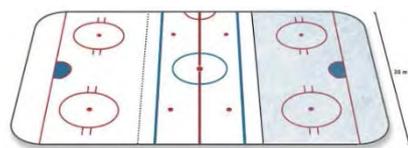
LE « HOCKEY 4x4 » ET LE « HOCKEY 3x3 SUR 1/3 DE GLACE » sont depuis longtemps mis en place chez les plus jeunes. Il s'agit de formats de pratique adaptés des J7 au U13. Ces formats font l'objet de Cahiers des charges fédéraux.

De manière synthétique, ils permettent d'augmenter l'implication individuelle dans le jeu en favorisant la manipulation, le nombre de passes et de lancers.

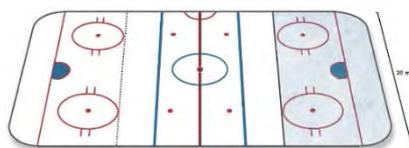
Plusieurs réflexions sont conduites sur ces années d'âge mais également pour les catégories plus élevées.



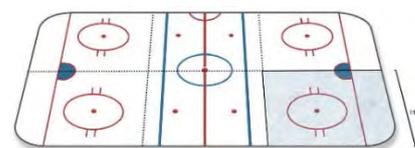
UNE RÉDUCTION / VARIATION DES ESPACES ET DES OPPOSITIONS AU COURS DES ANNÉES D'ÂGE J7 À U13 est envisagée dans le but d'augmenter encore l'impact des jeux et compétitions sur le développement individuel. Cette démarche passera par un réajustement des Cahiers de charges fédéraux. Toutefois, une expérimentation sera menée lors du Trophée Grégory Bapaume J7 2023 par les ligues du Sud Est. Elle consistera à faire évoluer les enfants sur 1/6 de glace à 2 contre 2 dans un premier temps puis sur 1/4 de glace à 3 contre 3 durant cet événement.



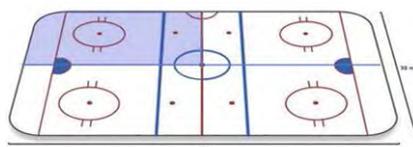
1/3 de glace (20m / 30m)



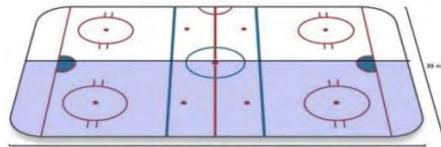
1/4 de glace en largeur (15m / 30m)



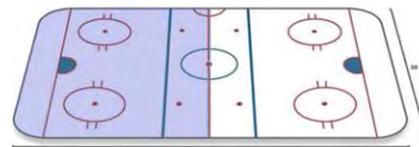
1/6 de glace (15m / 20m)



1/4 glace en longueur (15m / 30m)



1/2 glace (15m / 60m)



1/2 glace (30m / 30m)

LE « HOCKEY 3x3 » PLEINE GLACE fait l'objet d'un Cahier des charges fédéral depuis la saison 2020/2021 et est en cours de développement sur le territoire Sud Est afin de maintenir l'identité club sur une durée de pratique plus importante et ainsi permettre une meilleure rationalisation des déplacements (avec une réduction de l'empreinte carbone) en évitant de recourir aux dispositifs d'entente ou d'association. Il peut également répondre à d'autres attentes auprès des adolescents en termes technique, physique, organisationnel mais également social. Un Tournoi Final Sud Est U17 / U20 sera organisé pour la première fois en Mai 2023.

Il s'agit d'un format de jeu dont la Fédération International fait la promotion dans la perspective de l'introduire aux Jeux Olympiques. Il est en cours de réglementation avec des expérimentations conduites en 2020/2021. En Amérique du Nord, cette pratique est également en train de se structurer. D'abord réservée aux pratiquants « loisir » ou à des compétitions estivales, une ligue professionnelle est sur le point de voir le jour.



ACTION 3 – SOUTENIR LE RECRUTEMENT AU TRAVERS DE CAMPAGNES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



La ligue AURA ne peut conduire d'opération d'essai de manière directe dans la perspective d'amener les enfants à une pratique licenciée de notre discipline. Toutefois, elle peut contribuer à l'accompagnement de ses clubs.

Pour l'Olympiade 2022/2026, la ligue AURA a choisi de soutenir le recrutement des moins de 9 ans au travers de campagnes de publicité sur les réseaux sociaux et plus particulièrement Facebook. Cette campagne se déroule en 2 temps. La première phase, d'août à octobre, consiste à soutenir la publication individuelle des clubs sur ce réseau en apportant un soutien à la conception uniformisée des supports digitaux et à prendre en charge tout ou partie des coûts (dans la limite de 100€) lié au « boost » de la communication.

La seconde phase se déroule en décembre. Elle consiste cette fois à une publication directe de la ligue sur son profil au profit de l'ensemble des clubs. La communication est portée par une vidéo « *Tout commence dans un club !* » que vous pouvez consulter en cliquant ci-contre.

Pour les deux phases les critères de « boost » sont identiques : 1) parents ayant des enfants de 3 à 9 ans ; 2) adultes âgés de 25 à 40 ans ; 3) personnes qui vivent près de la patinoire des 6 clubs de la région Auvergne Rhône Alpes ; 4) personnes sensibles aux thématiques « montagne », « sports co », « sport », « patinoire », « neige », « famille », « compétition », « patinage ».



3. LE PARCOURS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU JOUEUR ET DE LA JOUEUSE

OBJECTIFS : Renforcer de façon la plus homogène et qualitative possible la formation des pratiquant(e)s de J12 à J14 en ...

- 1) Pérennisant le Centre d'Entraînement Non Permanent des ligues du Sud Est,
- 2) Mettant en place un véritable « Parcours de Développement » du joueur et de la joueuse avant la phase de détection,
- 3) Offrant des dispositifs de « repêchage » durant le parcours et post détection.

Dans la première phase d'apprentissage entre 11 et 13 ans, le joueur et la joueuse vont « s'entraîner pour apprendre », « se mesurer pour se développer ». Ils affinent et automatisent les gestes techniques appris avant U11, les intègrent au jeu et poursuivent l'acquisition des comportements technicotactiques jusqu'aux principes de jeux collectifs.

Dans la deuxième phase entre 15 et 18 ans, le joueur et la joueuse vont affiner encore plus leur technique individuelle au travers de gammes, optimiser leurs décisions, intégrer les organisations tactiques et les systèmes de jeu, et vont « s'entraîner pour gagner ». L'objectif est alors de permettre au pratiquant(e) de se développer individuellement (sur le plan technique, tactique, physique, psychologique et social) pour devenir un(e) athlète complet(e) et épanoui(e) qui s'inscrit dans un collectif. Il s'agit donc de proposer ici des formats d'entraînement et de compétition qui lui permettent à la fois d'augmenter son niveau de jeu, mais aussi de lui proposer une organisation, un volume, qui correspondent à ses attentes et à celles de sa famille, et ainsi contribuer à la fidélisation de cette tranche d'âge.

PROGRAMME – COMPET'HOCKEY

LES STAGES DE DÉVELOPPEMENT J12, J13 ET J14 – Dans le but de renforcer les habiletés individuelles notamment par poste de jeu (Avant, Arrière et Gardien de but), deux stages s'organisent chaque saison pour chaque année d'âge (en Août et Octobre). Chaque stage implique 46 pratiquant(e)s sur convocation dont 32 à 34 (entre 70 et 75%) issu(e)s de la région Auvergne Rhône Alpes soit environ 20% des J12, 22% des J13 et 25% des J14. L'encadrement est assuré par un Conseiller Technique au minimum, accompagné de 4 membres de l'ETR et d'un prestataire de service pour les gardiens de but. Ces 2 stages représentent 14 demi-journées, 32H15 d'entraînement glace, 10H00 d'entraînement hors glace et 7H00 d'enseignement théorique pour un volume global de travail de 49H15 annuel. Ainsi, sur 3 années d'âge un(e) pratiquant(e)s qui participe à tous les stages cumule 147H15 d'activité, ce qui correspond environ à une année de pratique complète en club.

L'enseignement spécifique gardien de but est dispensé par un prestataire de service, également prestataire des équipes de France, « Beaulieu Keeper Performance » (BKP) pour un total de 10H30 annuel.

LES JOURNÉES DE DÉVELOPPEMENT J12, J13 et U15 – Dans le but de renforcer les habiletés individuelles et d'offrir une possibilité d'évaluation aux pratiquant(e)s non retenu(e)s sur les stages qui le souhaitent, 2 journées ouvertes à toutes et tous s'organisent chaque saison pour les années d'âge J12 et J13 et la catégorie U15 (en Avril et/ou Mai). Chaque journée implique 24 à 36 participant(e)s. L'encadrement est assuré par les Conseillers Techniques, accompagnés de 1 à 2 membres de l'ETR. Chaque journée représente 3H30 d'entraînement glace, 30' d'entraînement hors glace et 30' d'enseignement théorique pour un volume global de travail de 4H30.



LES INTERCLUBS U13 ET U15 – Dans le but d'offrir un niveau d'adversité homogène et supérieur aux compétitions traditionnelles, 3 Interclubs s'organisent chaque saison pour les catégories U13 et U15. Il s'agit de tournois organisés sur une seule journée comprenant des temps d'enseignement théorique et un objectif d'évaluation individuel.

Les Interclubs U13, coordonnés et animés par le Conseiller Technique de Ligue associé à 4 membres de l'ETR, rassemblent 76 joueurs(es) sur convocation issu(e)s des clubs du territoire Sud Est réparti(e)s dans 4 équipes. Les équipes se rencontrent sous forme de match de 2 x 20' arrêts de jeu déduits.

Les Interclubs U15, coordonnés et animés par le Conseiller Technique National associé à 4 à 5 membres de l'ETR, rassemblent les 2 ou 3 meilleures équipes de club du territoire Sud Est et 2 à 3 équipes composées de joueurs(es) des autres clubs du territoire sur convocation. Ainsi, un Interclubs peut rassembler de 76 à 114 joueurs(es). Les équipes se rencontrent sous forme de match de 2 x 20' ou 2 x 15' arrêts de jeu déduits.

LES TOURNOIS « HOCKEY 3x3 » – Dans le but d’offrir une pratique à toutes et tous, 3 Tournois « Hockey 3x3 » sont organisés simultanément aux Interclubs. Là aussi, il s’agit de compétitions qui se déroulent sur une seule journée. Ils font l’objet d’un Cahier des Charges fédéral.

Les tournois « Hockey 3x3 » U13, s’organisent selon 3 à 4 groupements géographiques. Ils peuvent rassembler 5 à 7 équipes composées de 9 à 12 joueurs et 1 à 2 gardiens. Le jeu se déroule sur tiers de glace à 3 contre 3 et 1 gardien.

Les tournois « Hockey 3x3 » U15, s’organisent selon 4 à 5 groupements géographiques. Ils peuvent rassembler 4 à 5 équipes composées de 9 à 12 joueurs et 1 à 2 gardiens. Le jeu se déroule sur une aire de jeu normale à 3 contre 3 et 1 gardien.

LES COMPÉTITIONS DE DÉVELOPPEMENT J12, J13 ET U15 – Dans le but d’offrir un niveau d’adversité homogène et supérieur aux compétitions traditionnelles, des équipes Sud Est de 19 joueurs(es) constituées sur convocation sont engagées dans des compétitions réunissant des équipes de ligue ou d’inter-ligues de tout le territoire national ou dans des compétitions internationales organisées en France ou dans des pays frontaliers.

- Le « **Trophée des Jeunes Talents** » est un tournoi organisé par les clubs du Hockey Club 74 sur 3 jours se déroulant simultanément sur 3 sites de Haute Savoie. Il réunit l’ensemble des ligues et inter-ligues durant les vacances de la Toussaint. Chaque site est consacré à une année d’âge ou catégorie : Saint Gervais pour les J12, Chamonix pour les J13 et Megève pour les U15.

- Le « **Tournoi InterLigues** » est une volonté née depuis 2 saisons de reproduire au moins une fois par saison une organisation à l’image du « Trophée des Jeunes Talents » sur 3 sites de la Zone Ouest (Angers, Cholet, Nantes par exemple) ou de la Zone Nord Est (Amiens, Caen, Rouen par exemple). L’accès aux installations sportives conjuguée à des capacités d’hébergement suffisantes sont pour l’heure des freins à ce projet.

- Le « **World Selects Invitational J13** », est une opportunité saisie depuis 2018 de participer à un tournoi international de niveau Elite ou AAA organisé en France. Ce type de tournoi se dispute sur 5 jours et permet de se confronter à des sélections de tous les continents.

- **D’autres compétitions peuvent compléter le dispositif** en fonction de leur organisation ou programmation chaque année au regard du calendrier domestique : Tournoi J13 et U15 de Mannheim (Allemagne), Tournoi J15 de la Chaux de Fonds (Suisse), « World Selects Invitational » J12 ou J14 en Europe, etc.

Remarque : sur l’ensemble des actions sur convocation, l’équilibre recherché sur une saison est de consolider l’effectif devant participer à l’intégralité et d’y faire participer le maximum de pratiquant(e)s qui en ont le niveau.



PROGRAMME – DÉTECT’HOCKEY



LES « MATCHES SUD EST J15 » contribuent à préparer de manière optimale les joueurs dans leur saison charnière de détection. Depuis 2007, parallèlement au Plan National de Détection, les ligues du Sud Est ont mis en place un programme de rencontres pour l’Equipe Masculine Sud Est J15 l’opposant aux équipes U17 Elite de club du territoire. Cette équipe J15 se compose de 19 joueurs pour chaque match mais concerne un collectif d’environ 25 à 30 joueurs dont 20 à 25 joueurs issus de la Région Auvergne Rhône Alpes selon les saisons.

A compter de la saison 2022/2023, cette équipe J15 pourra être complétée de 5 joueurs J16 qui ne sont pas retenus dans le collectif national U15 afin qu’ils disposent de rencontres supplémentaires à une adversité intéressante pour leur développement et d’une évaluation supplémentaire. Ce complément permettra également d’amener de l’expérience et un rythme plus soutenu pour les joueurs plus jeunes.

LE PLAN NATIONAL DE DÉTECTION MASCULIN U15 permet d'identifier les joueurs qui constituent le Collectif National moins de 16 ans et qui alimentent les 4 Pôles Espoirs Masculins (PE) et les 5 à 8 Centres d'Excellence Sportifs mixtes (CES) la saison suivante. Il est piloté au niveau fédéral par l'Entraîneur National des moins de 16 ans. Il est coordonné et mis en œuvre par les ligues par l'action du Conseiller Technique National en charge du territoire selon les directives fédérales.

Pour tous les territoires le Plan National de Détection est composé de 3 weekends de compétitions aux mois d'Octobre, Décembre et Janvier. Pour les ligues AURA et SUD, le 1^{er} tour rassemble les 68 joueurs à potentiel de la catégorie U15 répartis dans 4 équipes réunies à Pralognan. Aucun quota par ligue n'est appliqué, mais la représentativité de la ligue AURA se situe entre 48 et 53 joueurs selon les saisons.

A l'issue de ce 1^{er} tour, 51 joueurs sont retenus pour composer 3 équipes, réunies à Pralognan, pour le 2^{ème} tour qui associe les ligues du Sud Est aux ligues de la zone Ouest afin de recomposer un contingent de 68 joueurs. Aucun quota par ligue n'est appliqué, mais la représentativité de la ligue AURA se situe entre 36 et 40 joueurs selon les saisons.

A l'issue de ce 2^{ème} tour, 34 à 36 joueurs sont retenus pour composer 2 équipes, réunies à Cergy Pontoise, pour le 3^{ème} tour qui associe les ligues du Sud Est à l'ensemble des ligues du territoire national pour composer un contingent de 68 à 72 joueurs.



LE STAGE « POTENTIELS U18 SUD EST » qui est porté par la ligue SUD depuis 2016 offre une possibilité de préparation estivale de 8 à 10 jours à 48 joueurs issus d'un collectif d'une centaine de joueurs(es) ciblé(e)s (dont 70 à 75 joueurs de la région Auvergne Rhône Alpes) des années d'âge J15 à J18. Ce collectif comprend tous les joueurs des ligues du Sud Est retenus dans les stages estivaux des Equipes de France U16 et U18 ainsi que des joueurs non internationaux mais avec un potentiel identifié. L'encadrement technique du stage est assuré par les Cadres Techniques des ligues, un préparateur physique, un entraîneur spécifique gardiens, une intervenante en Yoga et de kinésithérapeutes. Les objectifs sont : 1) le développement des habiletés technicotactiques et des habiletés mentales à la préparation et à l'intégration des entraînements ; 2) d'amener les internationaux à un niveau de préparation et de confiance optimale pour leurs échéances estivales.



LE PLAN NATIONAL DE DÉTECTION FÉMININ (J12)/J13/J14 en est encore à l'état de projet, émergeant de la Direction Technique Nationale pour l'Olympiade 2022/2026. La volonté est d'évaluer et d'identifier de manière plus efficace et concertée les joueuses et de redonner du sens au Plan National d'Animation et de Développement (PNAD) parfois dévoyé ces dernières saisons vers de la détection.

L'orientation est de s'appuyer sur les actions traditionnellement mises en place par les ligues, autres que le PNAD, pour constituer la 1^{ère} étape de la détection.

Pour les Ligues du Sud Est cette 1^{ère} étape correspond à toutes les actions mixtes du Programme Compet'Hockey complétées par 6 à 8 rencontres de l'Equipe Féminines U13 Sud Est constituée sur convocation qui l'oppose à des équipes U13 masculines de club du territoire Sud Est, réparties de Septembre à fin Mars.



4. LES COMPÉTENCES DE L'ENCADREMENT

OBJECTIFS : Recruter et fidéliser un encadrement permettant le bon déroulement des différents formats de pratique à l'entraînement et en compétition en ...

- 1) Formant les bénévoles, élus, dirigeants et entraîneurs/éducateurs,
- 2) Offrant une formation continue aux entraîneurs/éducateurs professionnels,
- 3) Recrutant et en formant des Officiels de jeu, arbitres et de table de marque.

La Fédération dispose d'un Institut National de Formation (INF). Cet institut conçoit, organise le calendrier et anime les formations fédérales (Modules et Brevets Fédéraux) et d'Etat (CQP, DE et DES). Seule la programmation, l'organisation et l'animation des Modules A et E sont déléguées aux ligues.

ACTION 1 – LA FORMATION DES ÉLU(E)S ET DIRIGEANT(E)S BÉNÉVOLES

LE MODULE E est une formation dispensée sur 12H00 majoritairement ou totalement en distanciel. Il s'agit d'une formation abordant des sujets transversaux tels que l'organisation fédérale, la sécurité et les conduites à risques, le développement durable et les caractéristiques des différents publics de pratiquant(e)s, etc. Il est plutôt à l'attention des dirigeants bénévoles de clubs. Sa composition thématique finale est du ressort des ligues AURA et SUD puisque celle-ci doit répondre aux besoins singuliers qui émanent du territoire.

La cellule du pôle « Formation » en charge de la mise en œuvre de ce module conçoit cette composition thématique sur la base des catalogues de formation des CROS et CDOS des régions Auvergne Rhône Alpes et SUD ainsi que sur ses compétences internes ou celles des membres de l'Equipe Technique Régionale.



UN SÉMINAIRE DES PRÉSIDENTS DES CLUBS est associé aux « moments institutionnels de réunion » (Assemblée Générale, Pré-calendrier et Calendrier) pour aborder des thématiques de structuration et de prévention liées à la gestion d'une association en s'appuyant sur les ressources des CROS et CDOS, de la DRAJES, d'associations de prévention ou sur des membres de la ligue d'une autre discipline.



UN SÉMINAIRE DES MEMBRES DES COMITÉS DIRECTEURS DES LIGUES est mis en œuvre annuellement depuis 2022 soit pour travailler sur le fonctionnement interne de chaque ligue ou entre les ligues, soit pour acquérir des compétences nécessaires à la pérennisation et au développement des structures régionales. Dans les deux cas il peut être fait appel à des ressources extérieures en s'appuyant sur les mêmes ressources que pour le séminaire des Présidents des clubs.

ACTION 2 – LA FORMATION DES ÉDUCATEURS BÉNÉVOLES

LE MODULE A est une formation dispensée sur 2 jours et demi (vendredi à dimanche). Il est consacré à l'accueil et à la pédagogie d'enseignement auprès des néo-pratiquants (J5 à J7). Vincent PELTIER, Conseiller Technique National, organise et anime 2 à 3 sessions par an. Chacune de ces sessions comprend 16 stagiaires maximum. Une session minimum est organisée sur le territoire de la région Auvergne Rhône Alpes et un autre sur celui de la région SUD. Les sessions sont ouvertes toutes deux à l'ensemble des éducateurs bénévoles Sud Est afin d'en faciliter l'accès au regard de leur disponibilité.

Depuis 3 saisons, ces sessions de formation sont associées soit à une opération de recrutement d'un club début Septembre, soit à un weekend du programme « FairPlayZir » (plateau et tournoi), généralement en Mars, afin de garantir simultanément des volumes importants d'encadrants et de pratiquant(e)s d'années d'âge et de niveau cibles.

Cette organisation simultanée augmente l'efficacité de la formation, de l'action de recrutement club ou de l'action de fidélisation « FairPlayZir ».

Afin de favoriser la disponibilité, le format doit évoluer vers une partie distancielle séquencée en amont, afin d'aborder certaines notions théoriques, et en aval pour faire une évaluation/bilan. Cette nouvelle organisation permettra de supprimer la demi-journée du vendredi problématique pour l'engagement bénévole.



UN SUIVI DES ENTRAINEURS BÉNÉVOLES assuré par le Conseiller Technique de Ligues est à l'étude dans le but d'augmenter leur autonomie et leur efficacité. Plusieurs formes de mise en œuvre sont envisagées :

- Visioconférences mensuelles sur des thématiques pédagogiques,
- Participations aux différents programmes de développement des ligues,
- Accessibilité des contenus techniques.

ACTION 3 – LA FORMATION DES ÉDUCATEURS SALARIÉS



LES ÉQUIPES TECHNIQUES RÉGIONALES bien que ne faisant plus l'objet d'une convention formelle avec les services de l'Etat restent un organe opérationnel incontournable pour le fonctionnement du Projet Sportif Territorial Fédéral (PSTF).

Elles regroupent tous les entraîneurs salariés des clubs des régions Auvergne Rhône Alpes et SUD, les entraîneurs bénévoles des clubs et les entraîneurs sous statut d'auto-entrepreneurs qui interviennent dans les différentes actions ou programmes.

Elle est coordonnée et animée par Lionel CHARRIER, Conseiller Technique National, relayé par Baptiste ARPIN, Conseiller Technique de Ligues. Chaque saison, en amont du Pré-calendrier (Juin), tous les entraîneurs sont répartis au regard de leur compétences et de leur niveau d'intervention dans leur club dans l'ensemble des actions et programmes. L'ETR décline ainsi à l'échelon régional les directives techniques nationales de la fédération au travers de son PSTF.

LE COMITÉ TECHNIQUE est un organe qui émane des ETR. Il est composé d'un nombre restreint d'entraîneurs représentatifs de chaque type de club. Sa composition est en partie modifiée chaque saison pour faire participer plus de clubs. Son objet est de réaliser une évaluation/bilan des championnats, des actions et des programmes de développement territoriaux en cours de saison (fin décembre) et d'établir les propositions d'évolution paraissant nécessaires pour la saison suivante lors de la réunion plénière de l'ETR et de l'Assemblée Générale des ligues.

Le Comité Technique et les Equipes Techniques Régionales représentent des espaces d'échanges professionnels indispensables à l'harmonisation et à l'évolution des pratiques de l'ensemble de nos éducateurs ainsi qu'à leur collaboration constructive.

LE SÉMINAIRE ANNUEL DES ENTRAINEURS DE L'ETR s'organise chaque année en fin de saison (Avril ou Mai) sur 4 demi-journées présentiels en tentant de le coupler avec une compétition sportive « Jeunes » de référence nationale ou internationale. Il comprend : 1) des séquences de développement des compétences en s'appuyant sur les ressources des CROS et CDOS, de la DRAJES, d'associations de prévention ou sur des membres de la ligue d'une autre discipline ; 2) des ateliers de travail sur des thématiques sportives ou techniques d'ordre territorial ; 3) des temps conviviaux.

Après 3 ans d'interruption en raison de la crise sanitaire ce séminaire sera enfin relancé en 2023.

UN SUIVI DES ENTRAINEURS SALARIÉS conçu comme une cellule « Ressources Humaines » qui positionne les ligues comme interface avec leur Comité Directeur en repositionnant les rôles et missions des entraîneurs et par conséquent le périmètre d'action bénévole nécessaire.



ACTION 4 – LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION DES ARBITRES



La formation des Arbitres est conçue et coordonnée par la Commission Arbitrage et Règles de Jeu (CARJ) fédérale. Elle comprend 4 niveaux « Initiation » (Niveau 1), « Club » (Niveau 2), « Régional » (Niveau 3) et « National » (Niveau 4) avec stage de qualification.

Les clubs ont la responsabilité de mettre en place un Référent Arbitrage qui organise les niveaux de formation « Initiation » et « Club ».

LA COORDINATION ET LA PROGRAMMATION DES 2 PREMIERS NIVEAUX sont de la responsabilité de la ligue, au travers de sa Référente Formation.

L'ORGANISATION DU NIVEAU « RÉGIONAL » en lien avec la CARJ est également du ressort de la ligue lors d'un à deux événements compétitifs qu'elle maîtrise.

L'IDENTIFICATION DES POTENTIELS est également une mission de la Référente Formation qui travaille en lien avec les Cadres Techniques du territoire et les membres de l'Equipe Technique Régionale.

LA MISE EN PLACE D'UN NIVEAU « CLUB » RENFORCÉ est en projet pour l'Olympiade 2022/2026. Son organisation dépendra également de la ligue en lien avec la CARJ. La programmation calendaire de ce niveau doit en faciliter l'accès aux joueurs(es) de la catégorie U20 souvent indisponibles pour le niveau « régional » en raison de leurs échéances compétitives. Ce niveau « renforcé » permettra d'améliorer le niveau d'arbitrage de la catégorie U15 lors des compétitions territoriales. Les prérequis pour les stagiaires sont d'avoir 17 ans, de bénéficier du niveau « club » et d'une expérience d'arbitrage en U13 et/ou U15. Les prérequis pour le club sont d'avoir organisé un stage niveau « club » au cours de la saison et d'intégrer dans leur Projet Sportif Associatif un plan de développement des officiels de jeu (arbitres et table de marque).



Ci-après une synthèse du parcours de formation territorial de l'arbitrage.

	« Initiation » NIVEAU 1	« Club » NIVEAU 2	« Régional » NIVEAU 3
OBJECTIFS	Connaître les règles de base	Initiation à l'arbitrage	Perfectionnement à l'arbitrage qui détermine l'accès au stage qualificatif pour le national
INITIATIVE	Club	Club	CARJ en lien avec la ligue
CONTACT	Ligue	Ligue	CARJ
ACTION PORTEUSE	-	Niveau club	Niveau ligue ou plus
COÛT STAGIAIRE	-	-	60€ à la ligue organisatrice
FORMATEUR	Educateur ou arbitre du club	Agréé par CARJ (préférable intraclub)	Déterminé(s) par CARJ
PRÉREQUIS STAGIAIRE	Licencié(e)s FFHG + 11 ans ⁽¹⁾	Licencié(e)s FFHG + 15 ans*	Licencié FFHG + 18 ans ⁽⁴⁾ + Niveau Club + Expérience arbitrage club en U15 ou expérience de jeu en Ligue Magnus ou équipe de France
DURÉE	2H00 de théorie	5H00 de théorie + 1H00 de glace	2 jours Théorie + tests glace + tests match
MODALITES FINANCIÈRES	-	-	Frais d'hébergement et restauration des stagiaires et formateur(s) pris en charge par la ligue organisatrice
DIPLÔME	Club	Fédération	Fédération (valable 4 ans)
PERMET D'OFFICIER	U7/U9/U11	U13/U15	U17 / U20 Excellence D3 ⁽²⁾ Juge de ligne U17/U20 Elite ⁽³⁾
REMARQUES	Expérimentation 2022/2023 au sein des ligues disposant de formateurs qualifiés	Nécessite un approfondissement par une formation continue dans le club	Nécessite de suivre un stage annuel (visioconférence) et des tests théoriques

(1) Age minimum doit être atteint au 31 décembre pour les stages ayant lieu à partir du 1er août et doit être atteint au 30 juin pour les stages à partir du 1er Janvier.

(2) Justifier d'une expérience de 2 saisons en régional ou national.

(3) Nécessite qualification spécifique.

(4) Pour les saisons de transition 2022/2023 et 2023/2024, l'âge minimal de 17 ans est conservé.

ACTION 5 – LE RECRUTEMENT, LA FIDÉLISATION, LA FORMATION DES OFFICIELS DE TABLE DE MARQUE



La formation des Officiels de table de marque est aussi conçue et coordonnée par la CARJ. Elle comprend 4 niveaux « Initiation » (Niveau 1), « Perfectionnement » (Niveau 2), « Expertise » (Niveau 3) et « Instructeur » (Niveau 4).

Les clubs ont la responsabilité de mettre en place un Référent Table de Marque qui organise le niveau de formation « Initiation » au sein du club.

LA COORDINATION ET LA PROGRAMMATION DU NIVEAU « INITIATION » sont de la responsabilité de la ligue, au travers de sa Référente Formation.

L'ORGANISATION DES NIVEAUX « PERFECTIONNEMENT », « EXPERTISE » ET « INSTRUCTEUR » en lien avec la CARJ est également du ressort de la ligue préférentiellement lors d'événements compétitifs qu'elle maitrise.

Ci-après une synthèse du parcours de formation territorial des Officiels de table de marque.

	« Initiation » NIVEAU 1	« Officiels de table de marque »		« Instructeur » NIVEAU 4
		NIVEAU 2	NIVEAU 3	
OBJECTIFS	Prise en main de la console pour officier sur des matchs de U7 à U13	Perfectionnement	Expertise	Effectuer des formations « Initiation » dans son club
INITIATIVE	Club	CARJ / Ligue		
CONTACT	Instructeur club	Christian CATIL		
ACTION PORTEUSE	Club	Ligue ou plusieurs ligues		
COÛT STAGIAIRE	-	-		
FORMATEUR	Agréé par CARJ (préférable intraclub)	Instructeur National désigné par la CARJ		
PRÉREQUIS STAGIAIRE	Licencié FFHG + Licence TDM devant être prise au maximum 1 mois après formation	Licencié FFHG + Expérience notable	Licencié FFHG + Niveau 2 ou expérience en Sénior de plus de 50 matchs	Licencié FFHG + Titulaire Niveau 3
DURÉE	1H00 sur console + 3H00 théorie	5H00	1 jour	1 jour
MODALITÉS FINANCIÈRES	-	Choix de la ligue		
DIPLOME	FFHG			
PERMET D'OFFICIER	U7 à U13	U13 à U20 Excellence et Séniors loisirs	Toutes catégories et niveau	-
REMARQUES	-	-	-	1 ^{ère} étape pour devenir « Instructeur national »

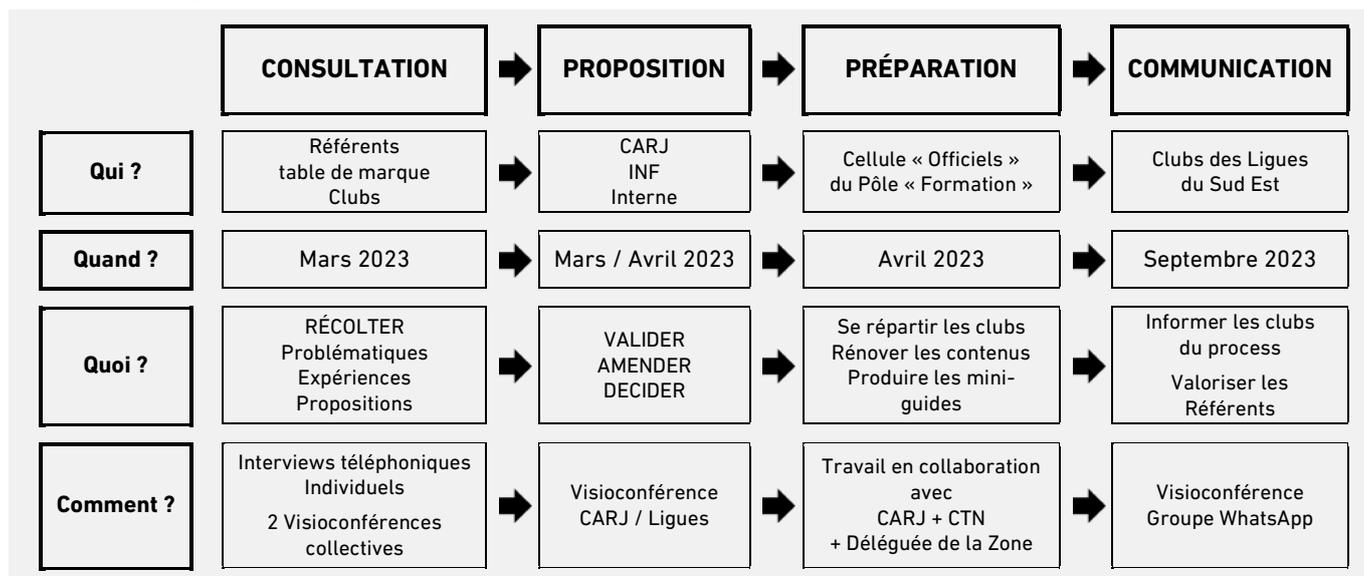
Pour l'Olympiade 2022/2026, les ligues AURA et SUD, par l'intermédiaire de leurs Référentes Formation, souhaitent dynamiser la cellule « Officiels » du pôle « Formation » afin de recruter et de fidéliser des officiels bénévoles, d'améliorer la qualité de rédaction et de transmission des rapports de jeu (feuilles de match).

Cette dynamique doit passer par :

- La rénovation des contenus du « Niveau 1 » et la production de mini-guides au regard des Cahiers des charges des différents formats de pratique en lien avec la CARJ,
- La formation et le recyclage des Référents Table de Marque des clubs afin d'aboutir à un véritable réseau d'officiels,
- La pérennisation annuelle de la formation de « Niveau 3 ».



Un rétroplanning a été mis en place enfin d'enclencher ce processus.



C. TABLEAU DE BORD 2022/2026

Les indicateurs ci-dessous nous semblent pertinents pour nous permettre d'évaluer l'efficacité de nos divers programmes et actions, annuellement et sur l'Olympiade, dans les 4 axes de développement déterminés pour cette période. Ils feront l'objet d'une analyse qualitative.

1. LES INDICATEURS DE STRUCTURATION

		(2022)/2023	(2023)/2024	(2024)/2025	(2025)/2026
MODÈLE ÉCONOMIQUE	Produits d'exploitation (en €uro)				
	Résultat de l'exercice (en €uro)				
	Part du partenariat privé et du mécénat (% produits)				
	Part des cotisations licencié(e) ou club (% produits)				
	Part des produits des activités (% produits)				
	Part des ressources fédérales allouées (% produits)				
	Part des aides publiques (% produits)				
RESSOURCES HUMAINES	Nombre de membres du Comité Directeur				
	Nombre de bénévoles engagés dans la ligue				
	Nombre d'Equivalent Temps Plein salariés de la ligue				
	Degré de participation des clubs engagés en compétition à l'ETR (%)				
COMMUNICATION	Nombre d'abonnés Facebook				
	Nombre d'abonnés Instagram				
	Couverture Facebook				
	Couverture Instagram				
	Nombre de vues YouTube				
	Nombre d'utilisateurs du site des « Radeliers »				
CENTRE D'ENTRAÎNEMENT NON PERMANENT (CENP)	Volume glace « Compet'Hockey et Détect'Hockey » (en heures)				
	Volume hors glace « Compet'Hockey et Détect'Hockey » (en heures)				
	Nombre d'équipements qui composent le CENP				

2. LES INDICATEURS DE RECRUTEMENT ET DE FIDÉLISATION

		(2022)/2023	(2023)/2024	(2024)/2025	(2025)/2026	
VOLUMES DE CLUBS	Nombre total de clubs dans la ligue					
	Nombre de clubs engagés en compétition dans la ligue					
NOMBRE DE LICENCIÉ(E)S	Nombre total de licencié(e)s de la ligue					
	Part des licencié(e)s de la ligue au niveau national (%)					
	Nombre total de licenciés (masculins) de la ligue					
	Nombre total de licenciées (féminines) de la ligue					
PRATIQUANT(E)S MOINS DE 20 ANS	Effectif de départ (théorique) de la saison					
	Effectif (réel) de fin de la saison					
	Nombre de non-renouvellements total					
	Fidélisation globale (% / saison n ⁻¹)					
	Fidélisation U9 (% / saison n ⁻¹)					
	Fidélisation U11 - U13 (% / saison n ⁻¹)					
	Fidélisation U15 - U20 (% / saison n ⁻¹)					
	Nombre de recrutements total					
	Dont recrutement J4 à J9 (%)					
	Fidélisation des « recruté(e)s » jusqu'en J9 en J13					
FÉMINISATION	Volume de pratiquantes U20					
	Part des pratiquantes U20 (% / effectif réel fin de saison)					
	Données à compléter d'ici la fin de l'Olympiade	Effectif de départ (théorique) de la saison				
		Effectif (réel) de fin de la saison				
		Nombre de non-renouvellements total				
		Fidélisation globale (% / saison n ⁻¹)				
		Fidélisation U9 (% / saison n ⁻¹)				
		Fidélisation U11 - U13 (% / saison n ⁻¹)				
		Fidélisation U15 - U20 (% / saison n ⁻¹)				
		Nombre de recrutements total				
		Dont recrutement J4 à J9 (%)				
		Fidélisation des « recrutées » jusqu'en J9 en J13				
PARA HOCKEY		Nombre de pratiquant(e)s licencié(e)s				

3. LES INDICATEURS D'ACCESSION AU HAUT NIVEAU

		(2022)/2023	(2023)/2024	(2024)/2025	(2025)/2026	
DÉTECTION	Nombre de joueurs de la ligue au 3 ^{ème} tour du PND					
	Part des joueurs de la ligue au 3 ^{ème} tour du PND au niveau national (%)					
SPORTIFS DE HAUT NIVEAU	Nombre total de SHN de la ligue					
	Part des SHN de la ligue au niveau national (%)					
	Nombre de SHN Espoir de la ligue					
	Part des SHN Espoir de la ligue au niveau national (%)					
	Données facultatives	Nombre de SHN Collectifs Nationaux				
		Part des SHN Collectifs Nationaux de la ligue au niveau national (%)				
		Nombre de SHN Relève				
		Part des SHN Relève de la ligue au niveau national (%)				
		Nombre de SHN liste Sénior				
		Part des SHN Sénior de la ligue au niveau national (%)				
ÉQUIPES DE FRANCE	Joueurs du programme Compét'Hockey de la ligue accédant au collectif U16	Nombre				
		Part (% / collectif de 30)				
	Joueuses du programme Compét'Hockey de la ligue accédant au collectif U16	Nombre				
		Part (% / collectif de 28)				
	Joueurs du programme Compét'Hockey de la ligue participant aux CM U18	Nombre				
		Part (% / collectif de 30)				
	Joueuses du programme Compét'Hockey de la ligue participant aux CM U18	Nombre				
		Part (% / collectif de 30)				
Joueurs du programme Compét'Hockey de la ligue participant aux CM U20	Nombre					
	Part (% / collectif de 30)					
Joueurs du programme Compét'Hockey de la ligue participant aux CM Sénior	Nombre					
	Part (% / collectif de 30)					
Joueuses du programme Compét'Hockey de la ligue participant aux CM Sénior	Nombre					
	Part (% / collectif de 30)					

4. LES INDICATEURS DE LA FORMATION DE L'ENCADREMENT DES PRATIQUES

		(2022)/2023	(2023)/2024	(2024)/2025	(2025)/2026
BÉNÉVOLES	Nombre de bénévoles participant au Module E				
	Représentativité des clubs au sein du Module E (%)				
	Nombre de bénévoles participant au Module A				
	Représentativité des clubs au sein du Module A (%)				
SALARIÉ(E)S	Nombre d'éducateurs participant à la FCP fédérale				
	Représentativité des clubs à la FCP fédérale (%)				
	Volumes d'éducateurs participant au Séminaire Sud Est				
	Représentativité des clubs au Séminaire Sud Est (%)				
OFFICIELS	Nombre d'obtentions de « Niveau 3 Arbitre »				
	Nombre d'obtentions de « Niveau 1, 2 ou 3 Table de marque »				

LE MOT DU PRÉSIDENT



Madame, Monsieur,

La collaboration des Ligues Auvergne-Rhône-Alpes et Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2016 devait répondre à un objectif fort de synergie entre les deux régions afin de faire du Sud-Est de la France, un acteur majeur du Hockey sur Glace sur le territoire national.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que les attentes ont été pleinement remplies. En effet, les Ligues du Sud-Est comptabilisent le plus grand nombre de licenciés en France avec une part importante de représentation en équipe nationale.

De surcroît, nous avons créé un ambitieux programme de développement à destination des jeunes hockeyeurs de nos territoires afin de les accompagner de la manière la plus homogène possible et de n'écartier prématurément aucun d'entre eux, favorisant ainsi leur fidélisation dans l'activité hockey.

Bien que la création des Ligues soit récente, nous avons su progresser rapidement et notre potentiel de développement reste important. Pour cette nouvelle olympiade 2022/2026, nous souhaitons continuer l'ensemble des actions issues de notre programme mais aussi dans un engagement plus social, nous avons pour ambition de favoriser l'inclusion dans notre sport.

